

Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature

Cadre accessible pour la vérification, la conception et la mise à l'échelle de solutions fondées sur la nature

Première édition



À propos de l'UICN

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie.

Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses plus de 1400 organisations Membres et les compétences de ses plus de 15 000 experts. Elle est l'un des principaux fournisseurs de données, d'évaluations et d'analyses sur la conservation. Sa taille lui permet de jouer le rôle d'incubateur et de référentiel fiable de bonnes pratiques, d'outils et de normes internationales.

L'UICN offre un espace neutre où diverses parties prenantes – gouvernements, ONG, scientifiques, entreprises, communautés locales, groupes de populations autochtones, organisations caritatives et autres – peuvent travailler ensemble pour élaborer et mettre en œuvre des solutions pour lutter contre les défis environnementaux et obtenir un développement durable.

Travaillant de concert avec de nombreux partenaires et soutiens, l'UICN met en œuvre un portefeuille vaste et divers de projets liés à la conservation dans le monde. Associant les connaissances scientifiques les plus pointues et le savoir traditionnel des communautés locales, ces projets visent à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations.

<http://www.uicn.org/fr>
<https://twitter.com/IUCN/>

Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature

Cadre accessible pour la vérification, la conception et
la mise à l'échelle de solutions fondées sur la nature

Première édition

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de l'UICN ou des autres organisations concernées sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN ou des autres organisations concernées.

L'UICN remercie ses partenaires cadre pour leur précieux support et tout particulièrement le Ministère des affaires étrangères de la Finlande ; le Gouvernement Français et l'Agence Française de Développement (AFD) ; le Ministère de l'environnement de la République de Corée ; l'Agence norvégienne de développement et de coopération (Norad) ; l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi) ; la Direction du développement et de la coopération de la Suisse (DDC) et le Département d'Etat des Etats Unis d'Amérique.

L'UICN et les autres organisations concernées rejettent toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions intervenues lors de la traduction en français de ce document dont la version originale est en anglais. En cas de divergences, veuillez vous référer à l'édition originale : *Guidance for using the IUCN Global Standard for Nature-based Solutions*. First edition (2020). Gland, Suisse: UICN. DOI : <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.09.en>

Cette Orientation accompagne la IUCN Standard mondiale de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature (<https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2020.08.fr>) et fournit une base scientifique et des conseils aux utilisateurs.

Le présent ouvrage a pu être publié grâce à un soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD) Groupe, par l'intermédiaire du Partenariat France-UICN nature et développement.

Publié par : UICN, Gland, Suisse

Droits d'auteur : © 2020 UICN, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives, est permise sans autorisation écrite préalable du (des) détenteur(s) des droits d'auteur à condition que la source soit dûment citée.

La reproduction de cette publication à des fins commerciales, notamment en vue de la vente, est interdite sans autorisation écrite préalable du (des) détenteur(s) des droits d'auteur.

Citation : UICN (2020). *Orientations générales d'utilisation de Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature*. Première édition. Gland, Suisse : UICN.

ISBN : 978-2-8317-2062-3

DOI : <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.09.fr>

Illustration couverture : Defining Nature-based Solutions © UICN.

Mise en page : Imre Sebestyén jr / Unit Graphics

Disponible auprès de : UICN, Union internationale pour la conservation de la nature
UICN Groupe SfN
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
NbSStandard@iucn.org
www.iucn.org/resources/publications

Table des matières

Historique du document	vi
Résumé analytique	vii
Remerciements	ix
Principaux contributeurs	x
Liste des acronymes	xi
1. Introduction	1
1.1 L'évolution depuis le concept initial jusqu'à l'approche mondiale	1
1.2 Les solutions fondées sur la nature comme cadre général pour relever des défis sociétaux	3
1.3 Les SfN dans le contexte de la crise de la biodiversité	4
1.4 Les SfN dans le contexte de la crise climatique	5
1.5 Les SfN dans le contexte de la crise d'exclusion	9
2. Présentation du Standard mondial de l'UICN pour les SfN	11
2.1 La nécessité d'un Standard mondial	11
2.2 Portée du Standard	12
2.3 Utilisation et public ciblé	12
3. Processus d'élaboration conjointe du Standard mondial	14
3.1 Fondations dans le cadre de définition des SfN par l'UICN	14
3.2 Vue d'ensemble du processus d'élaboration conjointe	15
3.3 Code international pour les standards de durabilité	16
4. Explication des critères	17
4.1 Résumé	17
Critère 1 : les SfN répondent efficacement à des défis sociétaux	18
C-1.1 Les défis sociétaux les plus urgents pour les titulaires de droits et les bénéficiaires sont traités en priorité	18
C-1.2 Les défis sociétaux retenus sont parfaitement compris et documentés	19
C-1.3 Les effets sur le bien-être humain émanant de la SfN sont identifiés, comparés et régulièrement évalués	19
Critère 2 : La conception d'une SfN est une question d'échelle	20
C-2.1 La conception de la SfN reconnaît et intègre les interactions qui existent entre l'économie, la société et les écosystèmes	20
C-2.2 La SfN est intégrée à d'autres interventions complémentaires et vise à créer des synergies entre les secteurs	21
C-2.3 La conception de la SfN intègre l'identification et la gestion des risques, au-delà du site d'intervention	22

Critère 3 : Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité de l'écosystème.....	23
C-3.1 Les mesures de la SfN répondent à une évaluation factuelle de l'état actuel de l'écosystème et des principaux facteurs de dégradation et de perte.....	23
C-3.2 Des résultats clairs et mesurables en matière de conservation de la biodiversité sont identifiés, comparés et régulièrement évalués.....	24
C-3.3 Le suivi inclut des évaluations à intervalles réguliers des conséquences négatives involontaires de la SfN sur la nature.....	25
C-3.4 Les perspectives d'amélioration de l'intégrité et de la connectivité de l'écosystème sont identifiées et intégrées à la stratégie de la SfN	26
Critère 4 : Les SfN sont économiquement viables.....	27
C-4.1 Les gains et les coûts directs et indirects liés à la SfN (qui paie, qui reçoit) sont identifiés et documentés.....	28
C-4.2 Une étude de rentabilité aide à choisir la SfN et tient compte de l'impact probable de toute réglementation ou subvention concernée.....	28
C-4.3 L'efficacité d'une SfN se justifie par rapport aux autres solutions disponibles, en tenant compte des éventuels facteurs externes associés.....	28
C-4.4 La conception des SfN doit prévoir un portfolio d'options de ressources et de financement, qu'elles soient basées sur le marché, proviennent du secteur public, ou consistent en des engagements volontaires et des actions pour renforcer la conformité réglementaire....	29
Critère 5 : Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants.....	30
C-5.1 Un mécanisme défini et pleinement convenu de retour d'information et de règlement des griefs est à la disposition de toutes les parties prenantes avant le lancement de toute SfN.....	31
C-5.2 La participation est fondée sur le respect mutuel et l'égalité, indépendamment du sexe, de l'âge ou du statut social, et elle respecte le droit des peuples autochtones à un Consentement Préalable, Libre et Eclairé (CLPE)	31
C-5.3 Les parties prenantes directement et indirectement affectées par la SfN ont été identifiées et impliquées dans tous les processus d'intervention de la SfN	32
C-5.4 Les processus de prise de décision documentent et intègrent les droits et les intérêts de toutes les parties prenantes participantes et concernées.....	32
C-5.5 Lorsque l'échelle de la SfN dépasse les limites territoriales, des mécanismes sont établis pour permettre la prise de décision conjointe des parties prenantes dans les territoires concernés	32
Critère 6 : Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal(aux) et la prestation continue d'avantages multiples.....	34
C-6.1 Les coûts et les bénéfices potentiels des compromis associés à la SfN sont explicitement reconnus et ils éclairent les mesures de sauvegarde ainsi que toutes mesures correctives appropriées.....	34
C-6.2 Les droits, l'usage et l'accès à la terre et aux ressources, ainsi que les responsabilités des différentes parties prenantes, sont reconnus et respectés.....	35

C-6.3 Les mesures de sauvegarde établies sont révisées régulièrement afin de veiller à respecter les limites de compromis convenus d'un commun accord et elles ne déstabilisent pas la SfN dans son ensemble.	35
Critère 7 : Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probantes	36
C-7.1 La stratégie de la SfN est établie et sert de base au suivi et à l'évaluation réguliers de l'intervention	37
C-7.2 Un plan de suivi et d'évaluation est élaboré et mis en œuvre tout au long du cycle de vie de l'intervention	37
C-7.3 Un cadre d'apprentissage itératif qui permet une gestion adaptative est appliqué tout au long du cycle de vie de l'intervention	38
Critère 8 : Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié	39
C-8.1 La conception, la mise en œuvre et les enseignements tirés des SfN sont mis en commun pour susciter une transformation radicale	39
C-8.2 Une SfN renseigne et améliore les cadres politiques et réglementaires facilitateurs en vue de promouvoir son adoption et son intégration	40
C-8.3 Le cas échéant, la SfN contribue à la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux en matière de bien-être humain, de changement climatique, de biodiversité et de droits humains, y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA)	40
5. Guide d'utilisation du Standard	42
5.1 Guide d'utilisation de l'auto-évaluation	43
Glossaire des définitions	45
Références	66

Historique du document

Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature : Orientations générales	
Version	1.0
Langue source	Anglais. Des traductions officielles sont disponibles.
Service responsable	Programme mondial de gestion des écosystèmes ; Commission de l'UICN sur la gestion des écosystèmes
Préparé par	Groupe solutions fondées sur la nature de l'UICN ; Commission de l'UICN sur la gestion des écosystèmes
Sujet (Taxonomie)	Solutions fondées sur la nature ; Standard ; Efficacité de gestion ; Assurance
Date d'approbation	Février 2020
Approuvé par	Conseil de l'UICN
Objectif	Fournir des orientations générales et un cadre mondial pour la conception, la vérification et la mise à l'échelle de solutions fondées sur la nature. Le Standard prévoit des critères et des indicateurs cohérents à l'échelle mondiale, régis par les principes sous-tendant les solutions fondées sur la nature, destinés à mesurer la robustesse des interventions.
Fait partie de	Groupe solutions fondées sur la nature de l'UICN
Conforme à	Système de normes environnementales et sociales (SNES) de l'UICN
Documents connexes	Document de référence relatif au Standard mondial de l'UICN pour les Solutions fondées sur la Nature
Distribution	UICN COMPASS; Portail de l'Union UICN et site Internet de l'UICN

Historique du document		Première édition
Version	Date de publication	Résumé des modifications
0.1	2018 Oct	Diffusion en interne aux membres, aux Commissions et au Secrétariat de l'UICN.
0.2	2018 Déc	Document révisé à partir des commentaires proposés en interne. Nouvelle version présentée lors d'une première consultation publique d'un mois.
0.3	2019 Jan	Modifications majeures en réponse à des commentaires externes. Nouvelle version présentée lors d'une seconde consultation publique d'une durée de deux mois.
0.4	2020 Fév	Document modifié à partir des commentaires formulés lors de la seconde consultation publique, puis adopté par le Conseil de l'UICN qui en a approuvé la publication lors de sa 98 ^e Assemblée organisée au Siège mondial de l'UICN, à Gland en Suisse.
0.5	2020 Mars	Révisions effectuées à l'issue d'une évaluation externe par les pairs.

Résumé analytique

Aussi insurmontables que peuvent sembler les crises planétaires auxquelles nous sommes confrontés aujourd’hui, la société a aussi su montrer qu’elle est capable de se mobiliser pour résoudre de grandes menaces mondiales. Dans les années 1970, le monde est parvenu à prendre des mesures pour arrêter et inverser l’appauvrissement de la couche d’ozone. Si rien n’avait été fait, aujourd’hui le « trou d’ozone » s’étendrait jusqu’aux tropiques et se répercuterait sur la santé des personnes, les services écosystémiques et la biodiversité. Dans une crise, tout changement de trajectoire nécessite des solutions faciles d’accès, fiables et efficaces.

À cet égard, des solutions fondées sur la nature (SfN) offrent au monde une chance réelle de s’attaquer de manière constructive aux multiples crises de développement durable qui se dessinent, notamment en matière de changement climatique, de sécurité alimentaire et de l’approvisionnement en eau, de dégradation des terres et de perte de biodiversité.

En travaillant ensemble et guidés par notre expérience des bonnes pratiques, nous disposons déjà des capacités nécessaires pour déployer des solutions durables et pérennes, qui pourront nous aider à adopter une manière plus juste, plus équitable et plus durable d’habiter cette planète. Le Standard mondial de l’UICN sur des solutions fondées sur la nature est le résultat de la mise en commun des éclairages et des connaissances de plus de 800 experts qui s’attellent à trouver des moyens de déployer la nature pour s’en servir comme un puissant allié dans la lutte contre le changement climatique et d’autres grands défis du XXI^e siècle.

La protection, la gestion durable et la restauration de la nature peuvent présenter à la société d’importants bénéfices. Pour autant, ceux-ci ne se concrétiseront qu’à condition d’adopter une vision commune des implications de ces solutions, une approche cohérente quant à leur

conception et leur mise en œuvre et, surtout, un cadre d’apprentissage qui nous permet d’évaluer, d’adapter et d’améliorer nos efforts pour faire en sorte que nos interventions futures soient encore plus efficaces.

Ce Standard à caractère facilitatif est destinée non seulement à guider l’utilisateur à concevoir et mettre en œuvre des solutions, mais aussi à améliorer en permanence la résilience des interventions et à se préparer à l’imprévu. Il repose sur le principe selon lequel une solution doit forcément s’adapter au contexte et que ses *résultats* peuvent varier à chaque fois. Le Standard adopte une approche cohérente, capable de faire face et de s’adapter à toute une variété de circonstances particulières et de contextes spécifiques, afin de produire des résultats qui sont respectueux de l’environnement, socialement justes et réalisables sur le plan économique, en veillant à ne laisser personne pour compte.

Les 8 critères et 28 indicateurs qui le composent aident les utilisateurs à 1) évaluer dans quelle mesure une solution proposée présente les caractéristiques nécessaires pour être une SfN et déterminer les mesures à prendre pour renforcer encore plus la robustesse de l’intervention, à l’aide d’un barème d’appréciation

allant de fort, adéquat, partiel jusqu'à insuffisant ;
2) concevoir une solution délibérément conforme aux critères et aux indicateurs, tout en la dotant de mécanismes de gestion adaptative pour préserver la pertinence et la robustesse de la solution tout au long de son existence.

Ce Standard est destiné à un large éventail d'utilisateurs, en particulier ceux extérieurs au secteur traditionnel de la conservation. Elle s'accompagne d'une boîte à outils d'auto-vérification facile d'accès et d'utilisation, tandis qu'un Comité international de normalisation en supervise les révisions et les améliorations. Dans cet esprit, l'UICN soutiendra l'établissement d'une communauté mondiale d'utilisateurs pour qu'ils apprennent les uns des autres et contribuent ensemble à faire évoluer le Standard.

- Le Critère 1 porte sur l'importance de cerner clairement le défi sociétal auquel la solution entend répondre. Il peut parfois comporter plusieurs priorités. L'objectif de ce critère est d'assurer une conception réfléchie et systématique dans le but de satisfaire les besoins contribuant au bien-être humain.
- Le Critère 2 guide la conception d'une SfN en s'appuyant sur les grandes considérations spatiales, qualifiée souvent d'approche paysagère.
- Les Critères 3, 4 et 5 correspondent aux trois grands volets du développement durable, à savoir la durabilité environnementale, l'équité sociale et la viabilité économique.
- Le Critère 6 s'intéresse aux modalités pratiques pour tenir compte et compenser

les compromis qui sont inhérents à la plupart des décisions à prendre en matière de gestion des ressources naturelles, y compris celles visant à rapprocher les besoins à long terme de ceux à court terme. Il souligne que les décisions de compromis sont prises en adoptant une démarche de transparence, de divulgation et de consensus absolus entre toutes les parties prenantes touchées.

- Le Critère 7 favorise une approche de gestion adaptative, en vertu de laquelle l'apprentissage et l'action se complètent mutuellement pour permettre à tout utilisateur du Standard de faire évoluer la solution et de l'améliorer.
- Le Critère 8 préconise l'intégration de la solution dans les politiques nationales, essentielle pour sous-tendre la durabilité et la pérennité à long terme d'une SfN. C'est chose possible en s'inscrivant dans le droit fil des politiques publiques, des engagements nationaux et mondiaux, ainsi que par la diffusion des enseignements tirés pour éclairer d'autres solutions.

Ce Standard a été élaborée alors que le monde entier lutte pour maîtriser et endiguer la propagation de la pandémie de Covid-19. L'attention se tourne actuellement sur la reprise économique post-pandémie. Alors que les dirigeants du monde réfléchissent à la manière de reconstruire en mieux, des solutions fondées sur la nature offrent une chance unique d'investir dans le bien-être sociétal et des économies dynamiques, tout en évitant de répéter les erreurs du passé.

Remerciements

Cette publication sur le Standard est le résultat de l'effort collectif de nombreux individus, groupes et réseaux engagés. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'établissement du présent rapport. Des contributions techniques ont été fournies par un large éventail d'experts du Secrétariat de l'UICN et de la Commission sur la gestion des écosystèmes (CGE). Nous souhaitons tout particulièrement citer les personnes suivantes pour les contributions qu'elles nous ont apportées : Ali Raza Rizvi, Madhav Karki, Barbara Nakangu, Fabrice Renaud, Lucilla Boito, Stephen N. Edwards, Bernal Herrera, Willem Ferwerda, Jonathan Davies, John Waugh, Mike Jones, Birguy Lamizana, Jenny Springer, Kelvin Passfield, Charles Lor, Wendy Atieno, Rebecca Welling, Anita Tzec, Edmund Barrow, Mirjam Kuzee, Leigh Ann Hurt et Jonathan Hughes. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont envoyé leurs commentaires sur les versions précédentes de ce document, ainsi que les centaines de participants originaires des 100 pays présents lors des deux consultations publiques qui ont enrichi tant la qualité que la portée du Standard. Nous remercions particulièrement le groupe du Comité national français de l'UICN, Conservation International, la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN, le ministère français de l'Agriculture, le Centre du droit de l'environnement de l'UICN, Natural Capital Coalition et la Commission européenne, pour leurs contributions.

Ce Standard a été élaborée grâce aux connaissances techniques et aux conseils en matière d'établissement de standards d'Assurance Services International (ASI). Nous adressons également notre gratitude à Marnie Bammert de l'ASI à qui nous devons l'évaluation par les pairs réalisée pour cette publication.

Nous remercions également notre collègue-examineur externe Chantal Van Ham pour ses commentaires, qui ont grandement amélioré la qualité et la portée de cette publication.

Nous remercions Caroline Snow pour l'édition, Imre Sebestyén (Unit Graphics) pour la mise en page, et Efrat Bronstein pour les graphiques. Nous remercions IUCN Global Communications Unit et NbS Communication Group pour leur soutien sur les communications et les graphiques.

Ce rapport a été rendu possible grâce à la contribution du groupe Agence Française de Développement, par l'intermédiaire du Partenariat France-UICN nature et développement.

Toutes les erreurs demeurent la responsabilité des auteurs principaux.

Principaux contributeurs

Le présent Standard est le fruit d'un travail consultatif, s'appuyant sur l'expertise scientifique, éditoriale et technique de nombreuses personnes au sein de l'UICN et de la Commission sur la gestion des écosystèmes (CGE). La liste des auteurs a été établie par ordre alphabétique.

Andrade, Angela ; Cohen-Shacham, Emmanuelle ; Dalton, James ; Edwards, Stephen; Hessenberger, Daisy ; Maginnis, Stewart ; Maynard, Simone ; McElwee, Pam ; Murti, Radhika ; Nelson, Cara ; Ruiz, Verónica ; Siikamäki, Juha ; Vasseur, Liette.

Liste des acronymes

AFD	Agence Française de Développement
ASI	Assurance Services International
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CEG	Commission sur la gestion des écosystèmes
CGRN	Cadre de gouvernance des ressources naturelles
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CLPE	Consentement préalable, libre et éclairé
COMPASS	Communauté des normes de durabilité des aires protégées
DDPA	Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
EbA	Ecosystem-based Adaptation (Adaptation fondée sur les écosystèmes)
Eco-DRR	Ecosystem-based Disaster Risk Reduction (Réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes)
FAQ	Foire aux questions
FLR Forest	Landscape Restoration (Restauration des paysages forestiers)
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
INVEST	Integrated Valuation of Ecosystem Services and Trade-offs (Évaluation intégrée des services écosystémiques et des échanges)
IPBES	Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)
ISBN	International Standard Book Number (Numéro international normalisé des livres)
ISEAL	International Social and Environmental Accreditation and Labeling (Alliance internationale pour l'accréditation et l'étiquetage social et environnemental)
LREM	Liste rouge des espèces menacées
NBSAP	National Biodiversity Strategies and Action Plans (Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité)
NDT	Neutralité en matière de dégradation des terres
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIG	Organisation intergouvernementale
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Nations Unies
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
S&E	Suivi et Évaluation
SFDRR	Sendai Framework for Disaster Risk Reduction (Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes)
SfN	Solutions fondées sur la nature
SNES	Système de normes environnementales et sociales
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
USD	Dollar américain

1. Introduction

« Les solutions fondées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité. »

(UICN, 2016)

On assiste en 2020 à une prise de conscience croissante du rôle que joue la nature dans la société. En revanche, pendant la majeure partie du XX^e siècle, les décideurs ont traité la conservation de la nature comme d'importance secondaire par rapport aux grands enjeux nationaux et mondiaux. Au mieux, elle était perçue comme digne d'intérêt, au pire comme un obstacle au développement. Or, un consensus scientifique se dégage pour déplorer l'erreur manifeste de tels points de vue et affirmer que « la nature est essentielle pour l'existence humaine et une bonne qualité de vie ». Ne pas le reconnaître résulte non seulement en un modèle de croissance économique qui nuit aux économies futures et contribue fortement à la perte de biodiversité, mais c'est aussi se priver de l'occasion de déployer efficacement la nature pour aider à résoudre de grands défis sociétaux,

tels que le changement climatique, la santé humaine, la sécurité alimentaire, la réduction des risques naturels, etc. Le reconnaître offre la possibilité de généraliser les méthodes de conservation à d'autres secteurs, notamment ceux de l'agriculture, des infrastructures, de l'eau, de la santé, de l'urbanisme et du développement rural.

La plupart des écosystèmes sont capables de procurer une multitude de bénéfices à tout un éventail de bénéficiaires, tout en préservant dans le même temps la base des ressources naturelles. C'est ce qui explique que souvent, la gestion des écosystèmes est la voie la plus prometteuse pour remédier aux défis sociétaux, en assurant le rôle de la biodiversité « dans le maintien du statu-quo » au sein d'autres secteurs.

1.1 L'évolution depuis le concept initial jusqu'à l'approche mondiale

Plusieurs approches de conservation élaborées depuis les années 1990 reposent sur la gestion délibérée des écosystèmes, qu'il s'agisse de restauration des paysages forestiers, de gestion

durable des terres, de gestion intégrée des ressources en eau, de gestion intégrée du paysage, d'aménagement intégré des zones côtières, de restauration écologique, ou encore

de l'Initiative sur l'utilisation durable de l'UICN. Ces approches opérationnelles ont permis de déboucher sur des résultats de conservation aux bénéfices tangibles pour la société, notamment en matière d'emploi, d'amélioration de la productivité des terres, de lutte contre l'érosion et de séquestration du carbone. Chacun de ces termes revêt toute une base de recherche et une communauté de pratique.

Qu'elles soient autonomes ou combinées à d'autres formes de solutions (par ex. technologies et ingénierie), les approches en matière de conservation (par ex. la protection, la restauration et la gestion durable) peuvent également être mises en œuvre en ayant comme objectif premier le bien-être humain. Cette évolution dans la réflexion sur la conservation a conduit à la reconnaissance de deux grands domaines d'interventions : ceux dont l'objectif premier est de sauvegarder la biodiversité pour ses propres valeurs intrinsèques, et ceux dont de but principal est de sauvegarder la société,

qu'on appelle dorénavant des « solutions fondées sur la nature » (SfN). Ces deux domaines adhèrent au même ensemble de normes et de principes de conservation, et bien que parfois ils se chevauchent sur le plan opérationnel, leurs points de départ sont souvent tout à fait distincts.

En outre, ce changement de paradigme a également abouti à une prise de conscience par plusieurs pays que les interventions de gestion de la nature qu'ils ont pu adopter par le passé sont bénéfiques pour la société, sans pour autant les qualifier de SfN. Aussi utiles que toutes ces solutions de conservation ont pu être, prises isolément, elles ne suffisent pas à relever les défis actuels. Cela fait longtemps que les communautés de pratique et celles de recherche opèrent en silo, se disputant souvent les mêmes ressources malgré la similitude des principes, des objectifs et des applications de leurs approches de conservation.



Figure 1 : Les interventions de conservation respectent des normes et des principes de conservation. Il existe un domaine de conservation qui se concentre sur la sauvegarde de la biodiversité pour la valeur irremplaçable qu'elle représente. Un autre se concentre sur la sauvegarde de la société, tout en observant ces mêmes normes et principes de conservation. On qualifie ce dernier de solutions fondées sur la nature. En dépit d'un certain chevauchement, les interventions de conservation ne constituent pas toutes des solutions fondées sur la nature.

En attirant davantage l'attention sur le potentiel des actions de conservation favorisant l'utilisation durable de la nature pour satisfaire les besoins des populations, le concept de SfN s'est développé comme faisant partie intégrante du changement de paradigme qui s'opère depuis les années 1980, qui considère les populations comme jouant un rôle proactif dans la protection, la gestion ou la restauration des écosystèmes afin de relever un éventail de défis sociétaux majeurs, plutôt que d'être de simples bénéficiaires passifs de la nature (Cohen-Shacham et al., 2019). Le concept de SfN reconnaît que la conservation de la biodiversité et la protection des services écosystémiques sont essentielles aux divers aspects du bien-être humain, y compris la santé humaine. Tout en traitant de systèmes complexes, les SfN vont au-delà des approches mécanistes traditionnelles de résolution des problèmes (Rogers et coll., 2013). Le concept de SfN trouve ses origines dans l'approche écosystémique (CDB, 2004, Holling,

1973, Holling, 1978, Holling, 1986, Waltner-Toews et Kay, 2005), qui sous-tend la Convention sur la diversité biologique (CDB) (Smith & Maltby, 2003).

Aujourd'hui en 2020, la communauté de la conservation et les secteurs connexes se trouvent au cœur d'un mouvement mondial qui reconnaît, favorise et recherche activement des solutions fondées sur la nature. Au cours des dix dernières années, depuis que l'UICN a inventé ce terme, l'approche des SfN prend de l'ampleur pour faire dorénavant partie intégrante des politiques publiques, des appels à propositions, des plans économiques, des questions de recherche et des stratégies nationales pour la biodiversité et le changement climatique. Cette appréciation croissante et les investissements correspondants se sont accompagnés d'une réelle demande de définir le terme et de rendre possible des interventions résilientes et d'un bon rapport coût-efficacité.

1.2 Les solutions fondées sur la nature comme cadre général pour relever des défis sociétaux

Les solutions fondées sur la nature sont considérées former un cadre général qui englobe les approches fondées sur les écosystèmes (par ex. les concepts évoqués plus haut) qui sont utilisées pour relever les grands défis sociétaux (Cohen-Shacham et al., 2016) (voir la Figure 2). Employée pour la première fois par l'UICN en 2009, l'expression « solutions fondées sur la nature » sert désormais de terme générique pour mettre en évidence les éléments communs de différentes approches de conservation, dont celles visées plus haut. Les autres concepts qui relèvent de la catégorie des SfN sont les suivants : les solutions naturelles (le rôle des aires protégées dans la lutte contre le changement climatique), l'adaptation (adaptation fondée sur

les écosystèmes (EbA)), la réduction des risques naturels fondée sur les écosystèmes (Eco-DRR), les infrastructures vertes (pour la croissance économique et les investissements, dans le contexte urbain), l'infrastructure naturelle (pour une gestion intégrée des ressources en eau durable) et l'aménagement des paysages holistique ou régénératif.

Ces approches resteront tout à fait pertinentes pour la mise en œuvre de SfN. Elles servent d'approches opérationnelles spécifiques à déployer pour porter à exécution la solution à un défi sociétal. Une intervention peut également avoir recours à plusieurs approches à la fois et il est possible que des complémentarités soient



Figure 2 : Définition des Solutions fondées sur la Nature.

recherchées pour favoriser des gains d'efficacité et réduire la redondance.

Pour qu'une intervention soit considérée une SfN, elle doit répondre à un ou plusieurs défis sociétaux, de manière intégrée. L'UICN recense actuellement sept défis sociétaux : l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la réduction des risques naturels, l'inversion du processus de dégradation des écosystèmes et de la perte de biodiversité, la santé humaine, le développement socio-économique, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau (voir Figure 3). S'il s'agit de relever le défi sociétal de la dégradation

des écosystèmes, la conception de la solution doit s'attaquer à au moins un autre défi sociétal pour faire en sorte de distinguer l'intervention de SfN d'une simple action de conservation.

Tout en évoluant en permanence, des solutions à ces défis sociétaux sont actuellement mis en œuvre. Des connaissances scientifiques et de bonnes pratiques viennent les étayer pour démontrer la valeur des SfN comme modalités d'interventions. Alors que le concept des SfN est déployé en vue de sa mise en œuvre, il est possible que d'autres défis sociétaux viendront s'ajouter à la liste.

1.3 Les SfN dans le contexte de la crise de la biodiversité

Le rapport de 2019 intitulé « Évaluation mondiale de la biodiversité et des services

écosystémiques » (IPBES, 2019a) de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique



Figure 3 : Grands défis sociétaux relevés par les SfN.

sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) dresse un tableau très sombre de la biodiversité : un million d'espèces animales et végétales sont classées comme menacées ou éteintes à l'échelle mondiale, et les services écosystémiques sont en déclin en raison de leur surexploitation et de leur utilisation abusive. La perte rapide et catastrophique de la biodiversité nuit à la capacité des écosystèmes à fournir les services qui sont essentiels au bien-être humain. Les taux actuels de perte d'invertébrés et de micro-organismes du sol, due aux pratiques d'utilisation intensive des terres, portent atteinte aux fondements-mêmes des moyens nécessaires à la subsistance humaine. Les contributions de la nature à l'homme jouent un rôle essentiel dans le soutien de l'existence humaine et de la qualité de la vie, bien que souvent elles soient réparties inégalement dans l'espace et dans le temps (IPBES, 2019a). Comme l'indique l'IPBES, les préjudices subis sont disproportionnés et pèsent plus particulièrement sur les populations marginalisées et autochtones et sur les communautés rurales, qui sont directement tributaires des avantages de la nature pour leur survie. L'IPBES souligne aussi que le changement

climatique est un facteur direct d'exacerbation de l'impact d'autres facteurs sur la nature et le bien-être humain (IPBES, 2019b) et deviendra le principal facteur de perte de la biodiversité dans les années à venir, nuisant aux espèces, aux habitats et aux écosystèmes.

Pour qu'une solution soit considérée une SfN, il est impératif qu'elle procure simultanément des bénéfices tant pour la biodiversité que pour le bien-être humain. D'où la nécessité que chaque solution préserve ou renforce la biodiversité, faute de quoi une action ne peut pas être considérée une SfN. Il s'agit là d'une considération importante à respecter pour veiller à ce que l'intégrité et la stabilité du système naturel ne soient pas mises en péril par des pratiques qui favorisent les gains à court terme, au détriment de la capacité du système à répondre aux besoins des générations futures. Par conséquent, au lieu de voir la conservation de la biodiversité comme le simple résultat d'une SfN, elle en devient un élément contributeur essentiel qui, s'il est maintenu ou renforcé, valide la solution comme SfN (UICN, 2016).

1.4 Les SfN dans le contexte de la crise climatique

D'autre part, le rapport « Réchauffement climatique de 1,5 °C » du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) fournit suffisamment d'éléments pour prouver que les activités humaines ont causé

environ 1,0 °C du réchauffement climatique par rapport aux niveaux préindustriels (GIEC, 2018). Le réchauffement de la planète risque d'atteindre 1,5 °C entre 2030 et 2052, ce qui nous mettra dans une situation extrêmement dangereuse

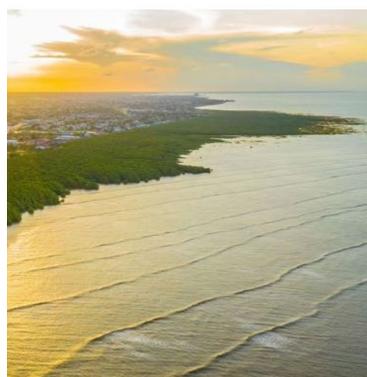
si nous ne parvenons pas à atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris : à savoir maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale à « bien au-dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » (voir l'Encadré 1 pour des exemples des principaux résultats). Alors que l'humanité est confrontée à un point de non-retour catastrophique sur le plan climatique, il est urgent d'adopter des approches novatrices qui s'inscrivent en complément à la conservation de la nature, ainsi que d'engager des changements radicaux immédiats afin de réduire les émissions de carbone pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C (GIEC, 2018 ; Rockström et al., 2009 ; Steffen et al., 2015).

Le concept des SfN relève d'une approche intégrée qui peut aider les pays à répondre à des accords et à des objectifs internationaux cruciaux, comme les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), l'Accord de Paris, les objectifs d'Aichi, le Défi de Bonn et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes. Ce concept a été validé lors du Sommet sur le climat des Nations Unies de 2019 a été repris dans le rapport spécial du GIEC intitulé « Réchauffement climatique de 1,5 °C » (de Coninck et al., 2018), le rapport spécial du GIEC sur le changement climatique et les terres émergées (GIEC, 2019) et le rapport de l'IPBES sur l'Évaluation mondiale de la biodiversité (IPBES, 2019a) comme ayant le potentiel de relever les grands défis sociétaux et écologiques mondiaux.

À mesure que l'urgence climatique s'accroît, la vulnérabilité aux phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes tant des populations que de la nature n'en sera qu'exacerbée. Si certes leurs retombées seront circonscrites à des régions, il faut s'attendre à un accroissement de leur fréquence et de leur intensité. Le rapport spécial du GIEC « Changement climatique et terres émergées » indique que la fréquence

accrue des phénomènes météorologiques extrêmes et le changement des régimes de précipitations perturbent d'ores et déjà la sécurité alimentaire sur les terres (GIEC, 2019), tandis que le rapport spécial intitulé « Les océans et la cryosphère » montre comment le rétrécissement de la cryosphère depuis le milieu du XX^e siècle a aussi nuï surtout à la sécurité alimentaire et de l'approvisionnement en eau (GIEC, 2019). Le lien qui existe entre l'homme et la nature ne fait pas de doute dans le contexte du changement climatique. Ainsi, le changement climatique exacerbe la dégradation des terres, ce qui nuit également aux populations qui vivent dans ces zones dégradées (GIEC, 2019). De même, le changement climatique pose un grand risque pour les écosystèmes côtiers tels que les herbiers de phanérogames marines et les forêts de laminaires, où la perte d'habitat entraînera la perte d'espèces et de la diversité ainsi que la dégradation des fonctions des écosystèmes (GIEC, 2019) dont les populations sont tributaires.

Cette interdépendance entre l'homme et la nature offre la possibilité, sous la forme de SfN, de relever des défis sociétaux sous-jacents (tels que la sécurité alimentaire), tout en contribuant à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Le rapport du GIEC de 2019 « Changement climatique et terres émergées » met en avant la gestion durable des terres, y compris la conservation des écosystèmes, dans la mesure où elle « peut contribuer à réduire les effets négatifs de multiples facteurs de stress, y compris le changement climatique, sur les écosystèmes et les sociétés » (GIEC, 2019). Des exemples d'initiatives d'adaptation fondées sur les écosystèmes, capables d'éliminer les gaz à effet de serre et de contribuer à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, passent notamment par la restauration des écosystèmes naturels et l'amélioration de



© John Greene - Conservation International

Solutions fondées
sur la nature



Solutions dérivées
de la nature



Solutions inspirées
par la nature

Figure 4 : Alors que des solutions fondées sur la nature utilisent la force du fonctionnement des écosystèmes comme fondement pour fournir des services naturels qui profitent à la société et à l'environnement, les solutions dérivées et inspirées par la nature, qui sont elles aussi nécessaires pour parvenir à un avenir durable à faible teneur en carbone, sont différentes. Les solutions dérivées de la nature comprennent l'énergie éolienne, houlomotrice et solaire, qui toutes sont dérivées de la nature et contribuent à satisfaire des besoins en énergie à faible teneur en carbone par des méthodes de production issues de sources naturelles. Bien que ces sources d'énergie proviennent du monde naturel, elles ne sont pas directement fondées sur le fonctionnement des écosystèmes. Parmi les solutions inspirées par la nature, on peut citer la conception et la production innovantes de matériaux, de structures et de systèmes qui sont calqués sur des processus biologiques et s'inspirent de la nature. Par exemple, le biomimétisme est une pratique qui consiste à reproduire les stratégies déployées par la nature pour résoudre des problèmes. Des conceptions de ce type puisent leur inspiration dans la nature, comme les gants collants spécialement conçus qui imitent les adaptations du gecko pour escalader des murs. Elles ne sont pas fondées sur le fonctionnement des écosystèmes.

la conservation de la biodiversité (GIEC, 2019). Pour faire en sorte que le réchauffement ne dépasse pas 1,5 °C ou reste bien en dessous de 2 °C, il est impératif que la société adopte une combinaison de solutions inspirées par la nature, dérivées de la nature et fondées sur la nature, tout en réduisant de beaucoup les émissions de combustibles fossiles (Figure 4).

Jamais la détérioration de la santé des écosystèmes dont nous-mêmes dépendons aux côtés d'autres espèces ne s'est produite à un rythme aussi rapide, mettant en péril la santé de la planète et celle des hommes. Nous sommes en train d'ébranler les fondements-mêmes de nos économies, de nos moyens de subsistance, de notre sécurité alimentaire, de notre santé et de notre qualité de vie dans le monde entier. Le

rapport reconnaît également que le changement climatique devient l'un des principaux facteurs de perte de biodiversité après 2020. D'où la nécessité impérieuse d'analyser et de combattre de front la crise de la biodiversité et celle du changement climatique au moyen de solutions fondées sur la nature, qui jouent également un rôle essentiel pour parvenir au changement radical nécessaire pour atteindre les objectifs mondiaux de développement durable.

Les solutions fondées sur la nature peuvent s'inscrire dans une approche de hiérarchie des mesures d'atténuation : il s'agit là d'un cadre de prise de décision séquentiel, qui commence par l'évitement des impacts, suivi par la minimisation des impacts inévitables, la restauration sur place, pour finir, dès lors qu'il est faisable et nécessaire

Encadré 1 : Exemples des principaux constats issus de grands rapports mondiaux (IPBES, 2019b ; GIEC, 2018 ; PwC et WWF, 2020) :

- Les écosystèmes naturels ont diminué de 47 % en moyenne, par rapport à leurs états premiers estimés.
- Environ 25 % des espèces sont déjà menacées d'extinction dans la plupart des groupes d'animaux et de végétaux étudiés, ce qui donne matière à penser que près d'un million d'espèces sont en passe de devenir éteintes, beaucoup dans les décennies à venir, à moins que des mesures ne soient prises pour réduire l'intensité des facteurs de perte de biodiversité.
- L'intégrité biotique (c'est-à-dire l'abondance des espèces naturellement présentes) a reculé de 23 % en moyenne dans les communautés terrestres*.
- La biomasse mondiale des mammifères sauvages a chuté de 82 %*. Les indicateurs de l'abondance des vertébrés accusent un déclin rapide depuis 1970.
- 72 % des indicateurs établis par des peuples autochtones et des communautés locales font état de la détérioration continue d'éléments de la nature qui leur sont importants.
- Si rien n'est fait pour rectifier les actuelles trajectoires, la plupart des objectifs sociétaux et environnementaux internationaux ne pourront pas être atteints et ceux pour 2030 et au-delà ne le seront qu'à condition d'entreprendre des changements radicaux sur le plan économique, social, politique et technologique.
- Les facteurs directs de changement les plus percutants sont ceux qui portent sur l'utilisation des terres et des océans, l'exploitation directe des organismes, le changement climatique, la pollution et l'invasion d'espèces exotiques.
- L'activité humaine aurait causé environ 1,0 °C du réchauffement planétaire par rapport aux niveaux préindustriels, selon une fourchette de probabilité comprise entre 0,8 °C et 1,2 °C.
- On peut s'attendre à ce que le réchauffement de la planète atteigne 1,5 °C entre 2030 et 2052 s'il continue d'augmenter au rythme actuel.
- Le changement climatique exerce des contraintes supplémentaires sur les terres, ce qui exacerbe les risques existants posés aux moyens de subsistance, à la biodiversité, à la santé humaine et à celle des écosystèmes, aux infrastructures et aux systèmes alimentaires.
- L'inaction face à cette perte de biodiversité aurait coûté entre 4 000 et 20 000 milliards de dollars américains par an dans les services écosystémiques entre 1997 et 2011, en raison des changements de la couverture terrestre, et entre 6 000 et 11 000 milliards de dollars américains par an dus à la dégradation des terres.

de le faire, par des mesures compensatoires des atteintes à la biodiversité. La bonne application de la hiérarchie des mesures d'atténuation peut potentiellement limiter les effets négatifs sur la biodiversité de projets d'aménagement et présenter des avantages additionnels en matière de conservation de la biodiversité. En revanche, des approches bien établies de gestion des

risques en matière de biodiversité peuvent être mises à mal par une mauvaise application de cette hiérarchie, surtout si elle est appliquée alors qu'il existe des lacunes dans les connaissances non résolues mais fondamentales, et par une mauvaise politique d'entreprise, financière et réglementaire.

1.5 Les SfN dans le contexte de la crise d'exclusion

Une intervention ne peut réussir qu'à condition d'inclure les différents systèmes de connaissance qui existent et de faire participer les groupes concernés, y compris les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les jeunes. Malheureusement, il n'en est pas toujours allé ainsi dans l'histoire des actions de conservation, ce qui a conduit à une crise d'exclusion qui s'ajoute à celles de la biodiversité et du climat. En raison de leur approche intersectionnelle et du caractère intégré de leurs modalités d'application, les SfN bénéficient fortement de l'inclusion de l'ensemble des différentes parties prenantes susceptibles d'être concernés directement ou indirectement par l'intervention et qui adhèrent à différents types de systèmes de connaissances et de visions du monde, tels que ceux inscrits dans les connaissances écologiques ou autochtones traditionnelles. Ainsi, les efforts d'adaptation existants dans les régions polaires ont bénéficié de l'inclusion des connaissances autochtones et locales, comme celles sur les tendances et les schémas de changement du paysage terrestre et marin et sur la santé et les populations d'espèces (GIEC, 2019).

Dès lors qu'une SfN tient compte de la diversité des parties prenantes, il est essentiel d'assurer une participation active, inclusive et transparente, sans distinction de sexe, d'âge ou d'origine sociale, économique ou culturelle ; il est indispensable aussi de veiller à la transparence et à l'équité de la prise de décision pour sauvegarder les populations et la culture. Il s'agit là également d'une démarche essentielle à observer pour réaliser pleinement les bénéfices potentiels qu'une SfN peut offrir. Des préjugés culturels et des perspectives élitistes sont deux aspects susceptibles d'influencer et de marginaliser les éventuels contributeurs aux processus de collaboration employés dans les SfN. Lorsque les groupes de parties prenantes sont tout aussi importants les uns que les autres (par

exemple en milieu rural et non rural), de telles perceptions peuvent amener certains groupes à ignorer les contributions des classes sociales inférieures ou des membres moins instruits de la société. Il est possible de limiter et d'améliorer ce type de situations en favorisant des discussions et des collaborations constructives, autant de processus qui sont essentiels à la mise en œuvre d'une SfN.

Les peuples autochtones et les communautés locales en particulier détiennent et gèrent une partie importante des régions les plus riches en biodiversité de la Terre et elles jouent un rôle vital dans la conservation des terres, des mers et des ressources et dans leur utilisation durable. Elles entretiennent des liens étroits avec leur environnement naturel tant sur le plan économique, que culturel et spirituel. En outre, elles ont élaboré, et souvent continuent d'observer, des pratiques et des connaissances traditionnelles en matière de gestion, qui contribuent à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources naturelles. Par exemple, les aires protégées autochtones, où sont respectées des utilisations traditionnelles et durables des ressources naturelles, peuvent représenter une SfN qui profitera à la survie des savoirs traditionnels et des communautés autochtones. De même, des intendants de terres rurales, qu'ils soient autochtones ou non, comprendront mieux que quiconque les terres qu'ils régissent.

Quel que soit le groupe de parties prenantes mobilisé, il existera toujours une composante du genre, en vertu de laquelle une approche sensible au genre est une condition préalable au développement durable. L'implication des femmes dans les SfN en soutient la mise en œuvre, compte tenu des liens inextricables qui existent entre la conservation de la nature et les droits des femmes. Par exemple, la dégradation

de l'environnement exacerbe la violence faite aux femmes et l'adoption d'une approche sensible au genre dans les SfN peut contribuer à lutter à la fois contre la crise de la biodiversité et celle de l'exclusion. En attendant, de nombreuses études montrent que la mobilisation des femmes permet de puiser dans leur savoir-faire unique en matière de gestion des ressources naturelles. Un leadership plus équilibré entre les genres et la participation égale des femmes dans les SfN résultent dans des bénéfices accrus pour la nature et, par conséquent, pour les populations.

Parallèlement à la montée en puissance des effets et de la visibilité des SfN depuis quelques années, les jeunes se manifestent et revendiquent haut et fort leur rôle dans les actions de conservation. Les enfants et les jeunes ont des contributions tangibles à apporter pour résoudre des défis sociétaux cruciaux, en mettant l'accent sur la nécessaire équité entre les générations. Les interventions qui privilégient les coûts et les bénéfices à court

terme au détriment des coûts, des bénéfices et des mesures compensatoires à plus long terme ont toutes les chances d'être moins résilientes. Or l'implication des jeunes dans une intervention traduit la prise en compte et l'appréciation des liens entre les générations et, par conséquent, favorise une démarche qui s'inscrit sur le long terme et qui est propice au renforcement de la résilience. Surtout quand il s'agit d'envisager les solutions au changement climatique, force est de constater le manque d'attention accordé à la protection, à l'inclusion et à l'autonomisation des jeunes : pour preuve, seulement huit des 160 contributions déterminées au niveau national (CDN) font directement référence à l'injustice entre les générations ou aux générations futures. Pourtant, l'intégration des jeunes dans le mouvement mondial de soutien aux SfN est un moyen à la fois de favoriser la durabilité de ces interventions et de prendre en compte les bénéfices potentiels d'éduquer les jeunes à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.

2. Présentation du Standard mondial de l'UICN pour les SfN

2.1 La nécessité d'un Standard mondial

L'adoption accrue du concept des SfN s'accompagne d'un besoin correspondant de veiller à bien le faire comprendre, à le communiquer et à le mettre en œuvre d'une manière qui met en pratique les huit principes sous-jacents des SfN (UICN, 2016). Pour y parvenir, à mesure que des pratiques se développent, il est courant d'élaborer des standards de pratique. De plus, il est important de préciser qu'alors que les SfN complètent la conservation de la nature, leur objectif premier est de relever un ou plusieurs défis sociétaux, tout en bénéficiant à la fois à la biodiversité et au bien-être humain. Cette distinction est très importante pour s'assurer que 1) les efforts de conservation continuent de se traduire par des actions ciblées visant à suspendre voire inverser la perte de la biodiversité, le cas échéant, et 2) les mesures de conservation sont conçues de manière délibérée et informée comme étant des réponses à un ou plusieurs défis sociétaux, ce qui nécessite des partenariats novateurs et l'intégration de plusieurs approches à la fois (telles que les complémentarités avec les infrastructures grises, par exemple des solutions hybrides).

Par conséquent, alors que l'intérêt pour les SfN gagne rapidement du terrain partout dans le monde, il devient indispensable de veiller à ce qu'un standard pertinent et solide éclaire la conception et la mise en œuvre de chaque SfN. Ce standard est un moyen de s'assurer que :

- il existe une compréhension et une interprétation communes du concept des SfN entre les différents secteurs, utilisateurs et territoires ;
- le déploiement des SfN se fait de manière systématique et en concertation avec les autres secteurs, utilisateurs et territoires concernés ;
- la conception et l'exécution des interventions sont soumises à un contrôle de la qualité, par l'adoption de processus standardisés propices à la responsabilisation ;
- les outils, les approches et les méthodes existants et pertinents sont pleinement exploités dans la conception et l'exécution d'une solution ;
- les risques liés à la poursuite de l'utilisation non durable de la nature sont réduits au minimum et les actions susceptibles d'être très nuisibles à la biodiversité et à la société ne sont pas classées comme étant des SfN ; et
- plusieurs secteurs à la fois sont mobilisés autour de la mise en œuvre et de la lutte contre des défis sociétaux.

C'est de cette manière que les SfN contribueront à un changement radical, en devenant partie intégrante de la planification et de la mise en œuvre des réponses de la société à ces défis.

2.2 Portée du Standard

Le Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature relève d'un concept global bien défini, qui peut être exécuté en adoptant des approches et des outils écosystémiques existants, en particulier ceux qui sont opérationnels et à caractère participatif. Dès lors, l'interprétation et la mise en œuvre du concept des SfN sont extrêmement spécifiques au contexte et dépendent de toute une variété de facteurs qui influent sur les défis sociétaux relevés, notamment les types d'écosystèmes dans le paysage terrestre/marin où la SfN est mise en œuvre, le système socio-économico-culturel, ainsi que la composition et les relations des groupes de parties prenantes. Pour autant, la normalisation des processus ne peut se faire que pour la conception et l'exécution des SfN, plutôt que d'attendre un résultat normatif prescrit à chaque fois qu'une solution est portée à exécution. C'est ce qui explique le caractère facilitatif du Standard mondial pour

les SfN, destiné à en favoriser l'adoption et à en améliorer la conception et l'exécution, au lieu de régir des processus visant à obtenir des résultats ou des accomplissements spécifiques. On envisage aussi que le processus de mise en œuvre du Standard pour les SfN fournisse des éléments d'appréciation sur la manière de faire face aux changements environnementaux et sociaux qui ne cessent d'évoluer dans le temps et de contribuer à l'amélioration de l'élaboration des politiques.

Le Standard permettra aux praticiens de normaliser la conception et la mise en œuvre des SfN en ayant recours aux moyens suivants : 1) établir une base commune pour comprendre ce qu'est une SfN et ce qu'elle n'est pas ; 2) contribuer à des changements radicaux, en améliorant la pratique des SfN et en favorisant la clarification et l'élaboration de politiques publiques en rapport avec la SfN.

2.3 Utilisation et public ciblé

Le Standard est destiné à être utilisée par toute personne travaillant à la vérification, à la conception et à la mise à l'échelle de SfN. On peut compter parmi les utilisateurs des chefs de projet du public et du privé, des concepteurs paysagistes, des praticiens du développement et des écologistes, des représentants des pouvoirs publics ou du secteur financier (bailleurs de fonds et investisseurs), des décideurs politiques et des planificateurs. Pour l'heure, le Standard remplit deux fonctions : guider la conception d'une SfN et fournir un moyen de vérifier que cette conception répond aux exigences du Standard pour les SfN.

- **Conception** : les 8 critères axés sur le processus répondent aux aspects les plus importants de la conception (et de l'exécution future) pour qu'une intervention puisse être qualifiée de SfN. À ce titre, les critères suivent un cycle de gestion de projet, tout en soulignant les aspects critiques d'une réflexion qui transcende les limites géographiques et temporelles du projet, ainsi que la nécessité de mettre en pratique une gestion adaptative, puisque la conception des SfN repose sur une théorie du changement qui comportera inévitablement des hypothèses qu'il faudra tester lors de la mise en œuvre.

- **Vérification** : dès lors qu'une solution est conçue, il est possible d'appliquer le Standard pour déterminer si elle remplit les conditions requises pour être qualifiée de SfN ou non. Cette fonction du Standard est importante pour des utilisateurs comme des bailleurs de fonds et des investisseurs qui peuvent demander à ce que des solutions leur soient présentées. De plus, les SfN passées et en cours qui sont antérieures à l'élaboration de ce Standard peuvent aussi être évaluées en fonction des critères du Standard, si l'intention visée est de reconnaître la qualité de SfN à une intervention donnée.
- **Mise à l'échelle** : une intervention peut s'avérer conforme à une grande partie, mais pas tout-à-fait à tous, des huit critères du Standard pour lui reconnaître la qualité de SfN. Il s'agira dans la plupart des cas d'un projet pilote ou d'une intervention limitée(e) dans le temps ou qui relève d'une approche

autonome. Il est possible de lui appliquer le Standard à la fois pour déterminer s'il est possible de la mettre à l'échelle et pour y déceler les éventuelles lacunes à combler pour qu'elle devienne une SfN solide.

En outre, le Standard est actuellement conçu pour servir à procéder à une auto-évaluation ou à un processus de vérification de première partie. S'inscrivant dans le droit fil de l'approche du Standard visant à faciliter l'adoption élargie du concept des SfN, l'auto-évaluation constitue actuellement une approche solide tout en restant souple pour pouvoir concevoir et exécuter de telles solutions. Alors que le monde n'a pas encore fini de comprendre et d'interpréter les SfN pour les différents besoins et contextes qui existent, plutôt que d'imposer un processus de certification normative rigide, elle offre de la marge pour permettre un apprentissage et une réflexion de nature itérative.

3. Processus d'élaboration conjointe du Standard mondial

3.1 Fondations dans le cadre de définition des SfN par l'UICN

Le principal objectif des SfN est d'accompagner la réalisation des objectifs de développement de la société et de préserver le bien-être humain, par des moyens qui reflètent des valeurs culturelles et sociétales et qui renforcent la résilience des écosystèmes, leur capacité de renouvellement et la prestation de services (UICN, 2016). Parallèlement au cadre de définition de l'UICN pour les SfN lancé en 2016, qui définissait les SfN comme « des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés, pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et

adaptative tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité » (UICN, 2016), huit principes ont été adoptés par les membres de l'UICN (UICN, 2016), tels qu'ils sont présentés dans la Figure 5. Depuis, une base solide de publications s'est rapidement développée, ne faisant que confirmer le rôle des SfN dans le domaine de la conservation.

Une analyse récente des Principes des SfN (Cohen-Shacham et al., 2019) a constaté que le cadre des SfN dépasse celui d'autres approches semblables (par ex. de la restauration des

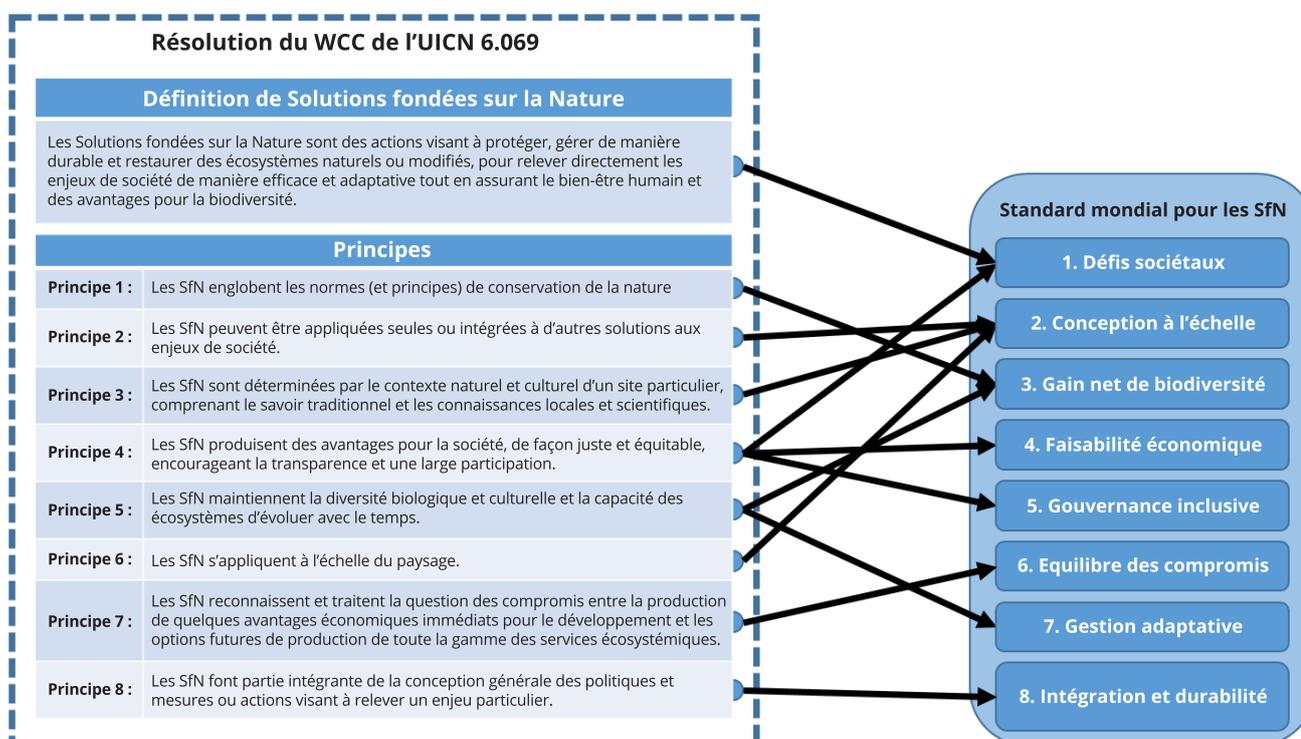


Figure 5 : Lien entre les principes des SfN et les critères du Standard pour les SfN.

paysages forestiers (FLR), l'Adaptation basée sur les Écosystèmes (EbA), la restauration écologique, ou encore l'approche écosystémique) à travers trois de ses principes (2, 6 et 8, c'est-à-dire les principes sur les synergies des SfN avec d'autres types de solutions, la mise en œuvre à l'échelle

du passage terrestre/marin et sur l'intégration des politiques). Il y a donc lieu de considérer les SfN comme un cadre général qui englobe toute une série d'approches bien établies, qui sont fondées ou liées aux écosystèmes (Cohen-Shacham et al., 2019).

3.2 Vue d'ensemble du processus d'élaboration conjointe

L'UICN a facilité la conception conjointe d'un Standard pour les SfN en mettant en commun les connaissances, les compétences et les expériences d'experts issus d'un large éventail de parties prenantes. Cette démarche de crowdsourcing du Standard a été importante, en raison du thème transversal que revêtent les SfN et qui, par conséquent, nécessite l'intégration de multiples domaines de connaissances (écologie, sciences sociales, sciences politiques, mathématiques et économie) et de plusieurs formes de connaissances (basées sur les expériences scientifiques et traditionnelles) pour éclairer les bonnes pratiques. Deux séries de consultations publiques ont eu lieu, recevant plus de 800 réponses (des secteurs public et privé, ainsi que d'organisations non gouvernementales) de 100 pays.

Les enquêtes de consultation ont été largement diffusées auprès des membres de l'UICN, de partenaires, y compris des entreprises multinationales, des réseaux de coalition et des bailleurs de fonds. En outre, la Commission sur la gestion des écosystèmes (CGE) a contribué à l'examen scientifique des principaux concepts, critères et indicateurs lors de quatre réunions du comité directeur et a organisé deux ateliers de travail à Washington DC auxquels ont participé

plusieurs membres de l'équipe de direction. Les contributions ont été reçues par écrit et lors de discussions de vive voix avec des groupes de discussion. Toutes les contributions découlant de ces consultations de grande envergure ont grandement éclairé et façonné la portée et le contenu du Standard. La présente version finale du Standard a été adoptée à la 98^e réunion du Conseil de l'UICN. Le Standard a été publiée par l'UICN sous l'ISBN [978-2-8317-2062-3](#) en 2020.

Quant à la méthode technique d'élaboration du Standard, la première étape a consisté à recenser les huit principes des SfN, adoptés par la résolution WCC-2016-Res-069-FR (UICN, 2016) par les membres de l'UICN, pour les rapprocher aux 13 standards, approches et lignes directrices pertinentes existantes pour des cadres de gestion des écosystèmes. Les principes communs et les lacunes entre les cadres ont été relevés pour établir à la fois les fondements communs des SfN ainsi que les éléments propres aux SfN, afin de permettre l'élaboration d'un Standard de l'UICN. Cette méthode a permis d'établir à l'origine sept critères qui ont été soumis à une consultation interne, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience de l'UICN. Suite à des examens et à des consultations ultérieurs, huit critères ont été arrêtés pour les SfN.

3.3 Code international pour des standards de développement durable

Dès le début du processus d'élaboration du Standard, l'UICN s'est engagée à aligner, pour autant que possible, l'élaboration du Standard mondial de l'UICN sur le Code de bonnes pratiques de l'Alliance internationale pour l'accréditation et la labellisation sociale et environnementale (ISEAL) : Établissement de normes sociales et environnementales. Cette version du Standard mondial de l'UICN pour les SfN s'appuie sur les enseignements tirés lors des consultations publiques mondiales qui ont eu lieu en 2018 et 2019.

La partie I du Standard mondial pour les SfN énumère les critères et indicateurs, tels qu'adoptés lors de la 98^e Réunion du Conseil de l'UICN en 2020. Le présent document, à savoir la Partie II, accompagne ce livret pour en présenter aux utilisateurs la base scientifique, ainsi que des orientations générales. Un autre document, la partie III, servira plus tard de guide d'utilisation, s'appuyant sur les enseignements tirés des projets pilotes et rattaché à un outil d'auto-évaluation avec des suggestions de moyens de vérification et des outils de conception et de mise en œuvre.

4. Explication des critères

4.1 Résumé

Le Standard se compose de huit critères, chacun ayant un ensemble d'indicateurs. Les critères s'appuient fortement sur les principes des SfN ainsi que sur les commentaires recueillis lors des consultations.

Le Critère 1 décrit le processus pour déterminer le ou les défis sociétaux auxquels sont confrontés les parties prenantes et les titulaires de droits, ainsi que pour cerner les opportunités et les difficultés associées. La conception de la solution doit impérativement viser à relever le défi, en tenant compte du contexte social, économique et écologique plus large dans lequel le défi et la solution s'inscrivent, conformément au critère 2. Le Critère 2 tient compte du fait que même si l'exécution de la solution se fait

au niveau d'un site ou à plus petite échelle, des considérations à plus grande échelle peuvent considérablement éclairer la robustesse et la pérennité de la solution, au-delà de sa mise en œuvre. Les Critères 3, 4 et 5 décrivent les processus qui peuvent accroître les chances de résultats positifs pour la biodiversité, la société et l'économie. Toutefois, pour réaliser les résultats à la fois immédiats, à court et à long terme de ces trois critères, il convient de déterminer et de faire des compromis, qui sont directement abordés dans le Critère 6, afin de donner de la visibilité et de l'importance à ce enjeu. Pour tout compromis adopté, les processus décisionnels doivent être transparents et équitables et pourraient s'inscrire dans le contexte d'un ou de plusieurs des Critères 3, 4 et 5. En outre, les principes de gestion adaptative fondés sur une théorie du changement et des processus d'apprentissage itératifs, conformément au Critère 7, peuvent également améliorer le succès des SfN. Le Critère 8 met l'accent sur les processus de généralisation des SfN à l'échelle spatiale et temporelle, qui permettent de faire perdurer les actions et les impacts au-delà de projets autonomes, afin de réaliser pleinement le potentiel de la nature en tant qu'outil fournissant une solution aux défis sociétaux.

Les sections suivantes donnent des explications sur les huit critères du Standard SfN et sur les indicateurs qui les sous-tendent. Ces explications décrivent les éléments nécessaires à une SfN solide, tout en précisant les éventuels liens qui existent entre les différents critères et indicateurs.

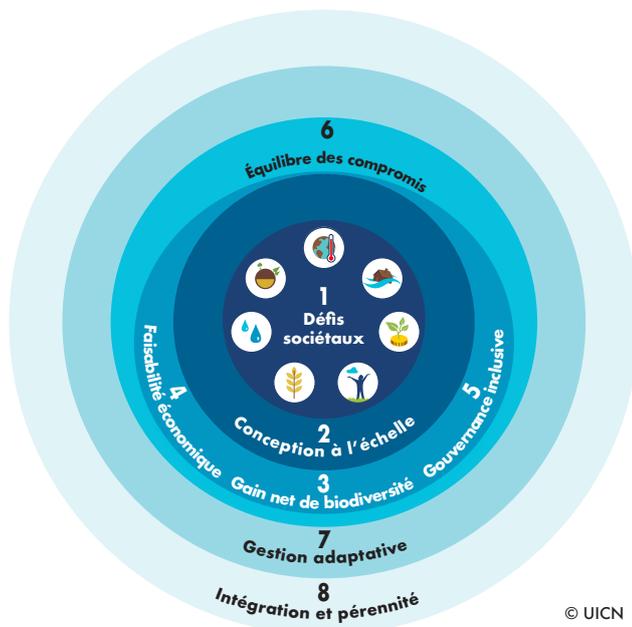


Figure 6 Les huit critères de la standard mondiale de l'UICN pour les SfN sont tous liés (© IUCN)

Critère 1 : les SfN répondent efficacement à des défis de la société

Les SfN doivent être conçues pour traiter des défis sociétaux spécifiques, de manière efficace et effective. Sont ainsi concernés l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, la réduction des risques naturels, la dégradation des écosystèmes et la perte de la biodiversité, la santé humaine, le développement socio-économique, la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau. Trois grands types d'actions de conservation efficaces peuvent être utilisés (seuls ou conjointement) pour relever le défi sociétal en question : la conservation par la protection, la restauration et les activités restauratives, et l'utilisation durable. La conception vise à accomplir des résultats spécifiques qui ciblent directement et explicitement des défis sociétaux et contribuent à un besoin sociétal, tout en maintenant les fonctions écosystémiques.

Avant d'amorcer l'intervention, il est important de comprendre la situation sociale, économique et environnementale en vigueur. Il s'agit là d'une considération importante pour pouvoir évaluer correctement et pleinement comprendre le type de défi relevé et l'adéquation de la SfN proposée, ainsi que pour mesurer les améliorations apportées sur la durée. La base de référence peut consister en une analyse de situation, éclairée par la documentation publiée et/ou parallèle. Il convient aussi d'étayer cette base de référence au moyen de consultations avec les parties prenantes concernées, les bénéficiaires visés et d'autres acteurs tels que des organismes publics, des entreprises du secteur privé, des universitaires et scientifiques locaux ayant une expertise sur le climat et l'écologie du site, ainsi que des autorités infranationales ayant un mandat spécifique pour le site ciblé.

Même si les SfN s'attachent à relever des défis sociétaux, les activités proposées doivent aussi avoir pour objectif de conserver et d'améliorer les services écosystémiques tout en maintenant la structure, la fonction et la composition de l'écosystème (voir Critère 3). C'est ce qui permet de préserver l'intégrité et la stabilité du système écologique et ainsi d'améliorer l'efficacité à long terme de la SfN en question pour relever le ou les défis sociétaux. Une SfN qui simplifie la structure, la fonction et la composition de l'écosystème aura pour effet de réduire la résilience et, en dépit des résultats de courte durée qu'elle serait susceptible d'engendrer, elle sera vouée à l'échec. Des approches holistiques, qui durent plusieurs années, auront de meilleures chances de succès.

C-1.1 Les défis sociétaux les plus urgents pour les titulaires de droits et les bénéficiaires sont traités en priorité

Bien que les SfN puissent générer de multiples avantages pour une multitude de défis sociétaux, les interventions d'une SfN doivent répondre à au moins un (ou plusieurs) défi(s) sociétal(aux) bien défini(s).

La détermination du défi sociétal à relever doit découler d'un processus transparent et inclusif (Critère 5). En effet, ce qui peut être perçu comme un défi prioritaire par des parties prenantes externes peut ne pas être considéré par les populations locales comme étant l'enjeu le plus urgent, et vice versa. Par conséquent, les processus décrits dans les Critères 5 et 7 doivent éclairer la prise de décision. En outre, il est important de comprendre et de reconnaître que, en raison des effets interdépendants

qu'exercent les défis sociétaux sur les parties prenantes locales, la résolution d'un défi sociétal donné peut nécessiter de relever, dans la foulée, un autre défi. Par exemple, dans certaines communautés rurales, il peut être impossible de s'attaquer aux répercussions à long terme du changement climatique si celles-ci sont dépourvues des moyens de faire face aux catastrophes saisonnières, voire ne disposent même pas d'un endroit sûr pour vivre. Par ailleurs, si les défis sociaux et culturels, comme l'emploi ou les questions de régime foncier, ne sont pas bien traités, il sera difficile de d'identifier les points de non-retour. Il y a lieu d'adopter une approche de la théorie du changement pour induire un changement radical qui durera pendant les prochaines générations à venir. Des références et des outils expliquant les modes d'élaboration d'une théorie du changement seront mis à disposition sous forme d'informations complémentaires à ce Standard.

C-1.2 Les défis sociétaux retenus sont parfaitement compris et documentés

L'intervention de SfN doit s'attaquer à un ou plusieurs défis sociétaux qui se répercutent directement sur un groupe particulier de personnes (par ex. une SfN visant à contrôler l'érosion côtière qui met en danger une municipalité donnée) ou indirectement sur la société dans son ensemble (par ex. une SfN visant à séquestrer le carbone comme option d'atténuation des effets du changement climatique). Pour autant, il est fréquent qu'une intervention de SfN portant sur un défi sociétal particulier engendre une multitude d'avantages sociétaux, comme la création d'emplois, d'autres avantages économiques. Si c'est le cas, il convient de décrire et de documenter les défis sociétaux auxquels ces avantages supplémentaires profitent.

De même, cela signifie que toutes les interventions de conservation ne peuvent pas automatiquement prétendre être des SfN. Bien que des interventions de conservation puissent (directement ou indirectement) induire des avantages sociaux annexes, beaucoup d'entre elles ne sont pas explicitement conçues ou gérées pour engendrer de tels avantages. Pour qu'une intervention de conservation existante soit élargie ou convertie en une SfN, il convient d'en modifier le mandat et/ou le plan de gestion afin de répondre aux critères et aux objectifs des SfN, ainsi qu'à l'établissement des bases de référence nécessaires pour mesurer et rendre compte de son exécution. En particulier, le Critère 7 (gestion adaptative) permettra de guider une telle transformation passant d'une action de conservation en une intervention SfN.

C-1.3 Les effets sur le bien-être humain émanant de la SfN sont identifiés, comparés et régulièrement évalués

Des objectifs doivent être établis afin que l'intervention procure des avantages en matière de bien-être humain (voir le Glossaire pour la définition du bien-être humain). Il s'agit là d'une démarche pertinente pour faire la distinction entre des mesures de conservation et des SfN (Indicateur 1.1). Dans l'idéal, il est souhaitable d'établir des objectifs tant pour la mise en œuvre de l'intervention que pour ses impacts. Bien que les impacts complets d'une SfN puissent se produire au-delà du calendrier de l'intervention, il est néanmoins possible d'élaborer des objectifs ou des étapes intermédiaires à titre indicatif. Ces objectifs ou étapes intermédiaires pourraient encourager des investissements à long terme pour le maintien de la SfN et seraient utiles pour le suivi de l'intervention à long terme.

Critère 2 : La conception d'une SfN est une question d'échelle

Une bonne conception de SfN est consciente et tient compte des interactions qui se produisent entre les différentes échelles sociales et écologiques présentes dans un paysage terrestre/marin : on peut citer par exemple les déplacements saisonniers d'une communauté d'éleveurs nomades, la migration saisonnière de jeunes issus de communautés rurales pour aller trouver du travail dans une ville éloignée ou l'afflux d'envois de fonds provenant de parents éloignés. S'ils ne sont pas reconnus dès la conception du projet, les interactions qui s'opèrent entre les échelles peuvent conduire à des mesures erronées ou déplacées, au double emploi, à des conflits, voire même à l'échec du projet.

Il est important de comprendre comment les différents écosystèmes dans la même zone (paysage) sont aménagés et agissent les uns sur les autres. Le paysage terrestre/marin de plus grande envergure est à prendre en compte à chaque étape de l'élaboration et de l'exécution de la SfN.

Il convient d'envisager la SfN à l'échelle du paysage terrestre/marin, car les écosystèmes sont influencés par, et influent sur, le paysage terrestre/marin de plus grande envergure dans lequel ils s'inscrivent et ne sauraient être gérés de manière isolée. En outre, dans la mesure où certains biens et services écosystémiques sont générés à l'échelle du paysage terrestre/marin, il convient de déployer stratégiquement des activités de SfN sur l'ensemble du paysage terrestre/marin de plus grande envergure.

En fait, la gestion des processus écologiques au niveau du paysage (comme le recyclage des éléments nutritifs) peut être tout aussi importante que les décisions de gestion prises au niveau du site de l'intervention, et ce d'autant

plus si la prestation de services écosystémiques fait partie des objectifs importants visés.

Par conséquent, l'évaluation, la planification, la mise en œuvre et le suivi à long terme des activités visant à influencer sur les biens et services écosystémiques qui profitent à la société dans son ensemble (eau, adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets, etc.) nécessitent d'adopter une approche à l'échelle du paysage terrestre/marin, ainsi que de procéder à la mise en œuvre et au suivi intégrés de mesures spécifiques au site. Pour ces raisons, il est important de prendre en compte le paysage terrestre/marin de plus grande envergure à chaque étape de l'élaboration et de l'exécution de la SfN, dans la mesure où c'est à ces échelles que devraient intervenir les divers processus sociaux et économiques.

C-2.1 La conception de la SfN reconnaît et intègre les interactions qui existent entre l'économie, la société et les écosystèmes

Toutes les interventions, y compris celles qui se produisent dans des sites isolés ou à de petites échelles spatiales, doivent être élaborées dans le contexte du paysage terrestre/marin de plus grande envergure par des activités de planification du paysage terrestre/marin. C'est ce qui permettra de faire en sorte que les activités revêtent un caractère stratégique et d'optimiser les avantages qu'elles apportent aux populations et aux écosystèmes, tout en minimisant les effets néfastes sur les écosystèmes et les populations humaines adjacents. La mise en œuvre de SfN innovantes à petite échelle forme la base de leur réplique et diffusion à plus grande échelle, à mesure que les parties prenantes du paysage terrestre/marin tirent les enseignements de

pratiques inédites tentées par d'autres. Le contexte du paysage terrestre/marin de plus grande envergure se compose des dimensions écologiques, économiques et socioculturelles.

Plutôt que de se concentrer sur un écosystème spécifique ou sur un seul groupe de parties prenantes, l'échelle du paysage terrestre/marin envisage comment les écosystèmes et leurs fonctions se rattachent aux valeurs, aux droits et aux avantages des différentes parties prenantes. La planification des SfN et les décisions prises à leur égard doivent toujours se faire à l'échelle du paysage terrestre/marin, tout en réfléchissant aux implications des interventions qui s'y opèrent. Ces considérations pourraient être utiles pour faire en sorte que les praticiens des SfN regroupent dans un seul et même contexte spatial, qui tient compte des compromis, des options et des scénarios, l'ensemble des besoins, les différents plans, programmes et politiques sectoriels, tout en favorisant l'adoption de pratiques traditionnelles adaptées pour leur mise en œuvre. Ces considérations prises au niveau du paysage terrestre/marin comporteront non seulement les mesures d'effets spécifiques au site, mais aussi les impacts cumulés entre les sites et entre plusieurs parties prenantes.

Compte tenu de la complexité et du caractère incertain des interactions entre l'homme et la nature, une SfN peut être conçue à partir d'un simple modèle qualitatif élaboré dans le cadre d'un processus participatif. En règle générale, cela implique de relever les principales interactions qui s'opèrent entre les parties prenantes et leurs utilisations des terres, les interactions entre ces groupes de parties prenantes et le paysage terrestre/marin à proprement parler, ainsi que les interactions entre le paysage terrestre/marin et les dispositions stratégiques et réglementaires du territoire, y compris les lois et les politiques publiques nationales. Ce modèle de système simple peut procurer la fondation

pour le développement participatif de futurs scénarios qui guideraient la prise de décision et permettraient une bonne intégration des questions liées aux Critères 3, 4, 6 et 8.

Comprendre l'influence des interactions qui s'opèrent entre les échelles hiérarchiques (tant au sein des institutions qui participent à la SfN qu'entre elles) revêt des implications importantes pour la gouvernance et l'examen de la manière dont les institutions existantes (formelles et informelles) peuvent soutenir ou entraver d'autres types de conception de SfN.

C-2.2 La SfN est intégrée à d'autres interventions complémentaires et vise à créer des synergies entre les secteurs

Quoique les SfN puissent être mises en œuvre de manière autonome, à elles toutes, elles font partie d'un ensemble intégré qui comporte d'autres types de solutions pour relever des défis sociétaux (par ex. des solutions technologiques et techniques, des instruments financiers). Il est possible de planifier explicitement les synergies qui existent entre les SfN et d'autres types de solutions. Ce qui compte, c'est que toutes les contributions s'appuient sur un ancrage scientifique solide et adoptent une approche intégrée qui prévoit le suivi dans le cadre de la conception.

Pour favoriser les synergies entre les différentes solutions, il est possible d'identifier les liens qui existent entre une variété de secteurs afin d'élargir la portée de la réponse aux défis sociétaux. De telles démarches conjointes renforcent l'appropriation de l'approche, réduisent les risques de conséquences négatives fortuites et facilitent l'intégration globale des SfN dans les politiques publiques et dans les secteurs. Lors de la planification de la SfN, il est

important de rechercher activement de possibles synergies avec d'autres secteurs (agriculture, foresterie, eau, santé, etc.) qui pourraient contribuer à la SfN, de répondre aux besoins des moyens de subsistance et d'améliorer la qualité de l'environnement. À titre d'exemple de ces liens, on peut envisager l'intégration dans la SfN : a) du secteur de l'agriculture ou des assurances agricoles, pour mieux répondre à l'enjeu de la sécurité alimentaire, b) du secteur de la santé, pour mieux gérer les aspects de la santé humaine dans les paysages urbains, c) du secteur des infrastructures, pour faire face aux risques de catastrophes liés aux inondations sur un littoral (par un mélange de protection par des mangroves et des digues).

C-2.3 La conception de la SfN intègre l'identification et la gestion des risques, au-delà du site d'intervention

Pour qu'ils soient crédibles, les processus de conception doivent évaluer l'influence des processus sociaux et écologiques, ainsi que le risque de changement systémique indésirable dû à la survenance d'un événement extérieur fortuit (comme un aléa naturel) et ses effets possibles sur le résultat escompté d'une intervention. C'est particulièrement vrai pour les effets négatifs qui surviennent à l'extérieur du champ d'application de l'intervention.

L'évaluation des risques doit également tenir compte du potentiel de la vulnérabilité accrue

de certaines parties prenantes en tant que conséquence involontaire de la conception de l'intervention. Il s'agit là d'une préoccupation importante dans le cas des SfN où une multitude de sources peuvent se répercuter sur la santé et l'intégrité à long terme des services écosystémiques sous-jacents. Une action précoce, comme une évaluation des risques et de l'impact, ainsi que la gestion proactive des menaces, peuvent faire toute la différence entre la réussite ou l'échec d'une SfN. Des évaluations de la vulnérabilité et de la résilience peuvent permettre de répondre aux grandes questions élémentaires, du type :

- Existe-t-il des politiques nationales, infranationales ou locales concurrentes qui sont susceptibles de nuire aux objectifs de gestion par la SfN du système socio-écologique en question ?
- Existe-t-il des revendications concurrentes vis-à-vis des systèmes et services socio-écologiques qui sous-tendent la SfN ?
- Existe-t-il des pratiques particulières d'utilisation des terres voisines ou en amont qui sont susceptibles de réduire l'efficacité de la SfN ?
- La conception de la SfN est-elle suffisamment robuste pour absorber les changements économiques, démographiques et climatiques prévus ?
- La SfN présente-t-elle, elle-même, des risques potentiels ou des pressions supplémentaires sur l'écosystème de soutien (par ex. le risque d'introduction ou de propagation d'espèces envahissantes) ?

Critère 3 : Les SfN procurent des avantages nets à la biodiversité et à l'intégrité de l'écosystème

Non seulement l'actuelle crise de la biodiversité menace d'extinction des espèces rares, mais elle a aussi pour effet de détériorer gravement un grand nombre d'écosystèmes, ce qui nuit tant à la santé planétaire qu'au bien-être humain dans son ensemble. Peu importe le ou les défis sociétaux visés, il est impératif que toutes les SfN aient un impact positif net sur la biodiversité. Autrement dit, la conséquence directe de la SfN doit être d'améliorer la diversité biologique et l'intégrité écologique de la zone d'intervention.

La SfN doit avoir pour but de conserver ou de restaurer l'intégrité de l'écosystème et d'éviter de simplifier davantage un écosystème (par exemple, en remplaçant une forêt mixte naturelle par une plantation d'arbres en monoculture). Bien que la biodiversité (voir la définition complète dans le Glossaire) soit un élément essentiel de l'intégrité écologique, parmi les autres éléments tout aussi importants figurent la structure et la fonction des écosystèmes et des paysages terrestres/marins, ainsi que la connectivité. En outre, les SfN dépendent de l'état écologique des écosystèmes qui les soutiennent, il est donc dans l'intérêt du praticien de la SfN de veiller à ce que les mesures de mise en œuvre parviennent au moins à maintenir l'intégrité écologique de la zone cible à long terme. Ce qui compte, c'est que les objectifs de conservation soient convenus par les promoteurs de la SfN et incorporés dans les plans de mise en œuvre, et que les progrès soient vérifiés lors du suivi de la mise en œuvre, sans pour autant perdre de vue le défi sociétal que la SfN vise à relever.

Il est donc prudent que les praticiens d'une SfN analysent périodiquement les effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur les écosystèmes cibles et d'autres adjacents. Le plan opérationnel de la SfN doit prévoir une évaluation fondée sur des

données factuelles des risques et des impacts potentiels des principales mesures de la SfN sur la biodiversité de la région. Par ailleurs, la première phase de la planification d'une SfN doit consister à comprendre l'état de référence du paysage terrestre/marin ciblé, quant à sa biodiversité, sa composition, sa structure, sa fonction, sa connectivité et ses menaces externes. Cet état de référence fournit des informations sur le degré de dégradation subi et peut être utilisé pour déterminer les objectifs spécifiques de la SfN, ainsi que pour servir de point de référence en vue d'en juger l'efficacité et les effets. En raison du caractère dynamique de l'ensemble des écosystèmes et des paysages terrestres/marins (y compris ceux qui ne sont pas, ou que très peu, dégradés), il ne s'agit pas tant d'évaluer le degré de dégradation par rapport à l'écosystème ou au paysage terrestre/marin historique, mais plutôt l'état dans lequel le système se serait trouvé à l'heure actuelle, si la dégradation n'avait pas eu lieu. Pour cela, il convient de créer des modèles à partir de sites ou de paysages terrestres/marins de référence existants, d'informations théoriques ou de connaissances traditionnelles. Les enquêtes et la collecte de données peuvent être coûteuses. Il n'en demeure pas moins qu'il est nécessaire d'établir des bases de référence pour caractériser les grands composants de l'intégrité écologique et déterminer les facteurs de dégradation qui sont à l'œuvre.

C-3.1 Les mesures de la SfN répondent à une évaluation factuelle de l'état actuel de l'écosystème et des principaux facteurs de dégradation et de perte

Les enquêtes et la collecte de données sont coûteuses, de sorte qu'il existe toujours un

risque que les praticiens d'une SfN limitent exclusivement les évaluations de base au(x) service(s) écosystémique(s) qui les intéresse(nt) le plus (par ex. une initiative visant à séquestrer le carbone par une meilleure gestion des tourbières se contente d'évaluer le potentiel de captage du carbone). Toutefois, étant donné que la prestation des services écosystémiques est tributaire de l'intégrité et de l'état de l'écosystème à proprement parler, et que l'un des principaux attraits des SfN est qu'elles contribuent également à la conservation de la biodiversité, il est souhaitable que les bases de référence soient suffisantes pour guider ces types de décisions de gestion au cours de la mise en œuvre.

Les informations de base pour une base de référence devraient, au minimum, comprendre :

1. Des informations structurelles, y compris la dynamique trophique et les strates de végétation et leur répartition spatiale dans les écosystèmes, et la répartition spatiale (et les schémas de répartition) des principaux types d'écosystèmes dans les paysages terrestres/marins, selon l'échelle requise dans la zone d'intérêt et leur état de conservation actuel ;
2. La composition des espèces, y compris l'abondance des espèces de grands groupes taxonomiques (par ex., les plantes vasculaires, les mammifères, les oiseaux et les micro-organismes du sol) et l'état de conservation actuel des espèces (risque d'extinction) ;
3. Des informations sur les grandes fonctions des écosystèmes (par exemple les taux de productivité, les flux d'eau et de nutriments, et les interactions biotiques) ;
4. Les principaux aspects de l'environnement physique (par ex. la quantité et la qualité de l'eau et des informations sur les propriétés physiques et chimiques des sols et d'autres substrats) ;

5. La connectivité, y compris les corridors de végétation naturelle ou semi-naturelle qui traversent le paysage terrestre/marin qui relient des aires protégées et semi-protégées et d'autres refuges pour la biodiversité, et qui permettent des échanges de propagules, d'eau et de matières entre les écosystèmes ;
6. Les menaces extérieures posées à l'écosystème ou au paysage terrestre/marin et le risque d'effondrement des écosystèmes, si possible déterminés par la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN™ dans le premier cas, et la Liste rouge des écosystèmes dans le deuxième ;
7. Les interventions de conservation existantes ou en cours pour les espèces et les écosystèmes à risque dans le paysage terrestre/marin.

L'évaluation de référence doit être utilisée pour déterminer le degré de dégradation et concevoir les objectifs du projet, ainsi que pour comprendre les changements induits par la SfN sur la durée, qui peuvent alors éclairer les objectifs de gestion, y compris l'adaptation des interventions de la SfN afin d'en réduire les effets négatifs. Pour cela, il est nécessaire de faire en sorte que les variables évaluées et l'unité d'analyse restent similaires ou identiques à l'étude-inventaire de base. Un suivi régulier est nécessaire pour évaluer les améliorations enregistrées au niveau de l'intégrité des écosystèmes et de leur capacité à fournir les services souhaités.

C-3.2 Des résultats clairs et mesurables en matière de conservation de la biodiversité sont identifiés, comparés et régulièrement évalués

Étant donné que les SfN sont tributaires de la santé et de l'état des écosystèmes qui les soutiennent, il est dans l'intérêt du praticien

de s'assurer que les mesures de mise en œuvre maintiennent au moins, et idéalement améliorent, l'intégrité écologique de la zone cible à long terme. La portée et les options de ces améliorations dépendent du contexte et sont tributaires de l'accord d'autres parties prenantes, des politiques nationales et infranationales et des ressources disponibles. Dans certaines situations, la SfN peut prévoir des activités de restauration écologique qui éliminent la dégradation et permettent au système de se rétablir à l'état dans lequel il aurait dû se trouver si la dégradation n'avait pas eu lieu. Dans d'autres situations, il est possible que le seul but de la SfN soit de diversifier la composition en espèces de certains sites ou d'améliorer la prestation d'un seul sous-ensemble de fonctions clés de l'écosystème. Ce qui compte, c'est de se mettre d'accord sur les objectifs de conservation, de les intégrer dans la mise en œuvre et de faire en sorte que l'efficacité et les effets (y compris les conséquences involontaires) soient déterminés lors du suivi, sans pour autant perdre de vue le défi sociétal que la SfN vise à relever.

La SfN doit au moins prévoir les composantes suivantes pour chaque objectif de gestion lié à la conservation et à la restauration de la diversité biologique et de l'intégrité écologique :

1. Une ou plusieurs variables mesurables spécifiques associées à l'objectif de gestion (par ex. nombre d'espèces/ha, % de couverture du couvert) ;
2. Action (par ex. augmentation, diminution, maintien) ;
3. Quantité (par ex. 50 %) ;
4. Durée (par ex. 5 ans).

C-3.3 Le suivi inclut des évaluations à intervalles réguliers des conséquences négatives involontaires de la SfN sur la nature

Un plan de mise en œuvre d'un programme de suivi visant à déterminer l'efficacité et les effets (y compris les effets indésirables involontaires) de la SfN doit être prévu au moment de l'élaboration de cette dernière.

Les écosystèmes sont à la fois complexes et dynamiques. Bien qu'un processus de planification robuste (Critère 2) aide à prévoir et à atténuer les effets secondaires négatifs, tout système et processus naturel présente forcément un risque de résultats inattendus. Il est donc prudent que les praticiens d'une SfN analysent périodiquement les effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur les écosystèmes cibles et d'autres adjacents. À cette fin, le plan opérationnel de la SfN doit prévoir un examen fondé sur des bases factuelles des risques et des impacts potentiels des principales mesures de la SfN sur la biodiversité de la région. Celui-ci doit indiquer la fréquence du suivi, ainsi qu'un cadre d'interventions en cas de détection d'impacts secondaires négatifs.

Le plan de suivi et d'évaluation doit comprendre les éléments suivants :

1. Le montant et les sources de financement pour chaque composante du programme de suivi (décrit ci-dessous) ;
2. La conception de la collecte des données, y compris les variables à évaluer, la méthode de collecte de données, la réplication nécessaire pour déterminer les effets des interventions de gestion, la fréquence et la durée du suivi ;
3. Les types d'analyse qui seront utilisés pour évaluer les effets de la gestion ;

4. Le lieu et les protocoles pour gérer et créer une archive permanente des données ;
5. La manière dont les enseignements tirés seront diffusés.

C-3.4 Les perspectives d'amélioration de l'intégrité et de la connectivité de l'écosystème sont identifiées et intégrées à la stratégie de la SfN

La notion de connectivité des écosystèmes renvoie aux flux bidirectionnels des composants biotiques (c.- à-d. vivants) des écosystèmes qui, autrement, seraient isolés les uns des autres dans un paysage terrestre/marin par des barrières physiques. Contribuer à l'amélioration de la connectivité des écosystèmes peut souvent être un objectif de conservation relativement aisément facilité par les SfN. L'échelle à laquelle la connectivité est prise en compte dans la planification dépend des objectifs qui ont été établis pour l'intervention de SfN.

S'ajoute à cela une forte perspective sociale sur la connectivité des écosystèmes et, à cet égard,

certaines des possibilités les plus prometteuses pour les interventions de SfN sont liées à la demande urbaine d'espaces verts, non seulement à des fins de loisirs et d'éducation en plein air, mais aussi de plus en plus comme étant propices à la santé publique et à la réduction de particules et de poussières. Les connexions qui existent entre les écosystèmes urbains et l'arrière-pays sont de très bons exemples d'aménagement d'espaces verts en milieu urbain.

Parmi les autres exemples de façons dont une SfN peut améliorer la connectivité, on peut citer les corridors planifiés qui relient de petits refuges de biodiversité, comme les haies, les zones humides et les bois dans des écosystèmes autrement modifiés pour permettre à des espèces de se déplacer à travers un paysage ; ou la conservation des liens entre des paysages d'eau d'amont et des zones urbaines qui assurent un approvisionnement durable en eau pour les résidents. La conception, la mise en œuvre et le suivi de la SfN doivent se faire en tenant compte de la connectivité et de ses effets sur l'intégrité des écosystèmes.

Critère 4 : Les SfN sont économiquement viables

L'un des défis auxquels font face de nombreux praticiens des SfN aujourd'hui est le manque de planification économique ou financière et de ressources à long terme. Bon nombre d'interventions font l'erreur d'investir lourdement très tôt et d'ignorer la viabilité économique et financière au-delà du calendrier de l'intervention. Non seulement c'est augmenter le risque d'échec de la SfN, mais c'est se priver aussi des possibilités qu'offre la SfN en faveur d'un développement économique durable. Par exemple, la création d'emplois verts ou la mise en place de moyens de subsistance durables sont autant d'initiatives qui peuvent être intégrées dans le cadre d'une intervention de SfN, afin de fournir des incitations pour un impact accru.

Pour qu'une SfN soit durable, l'attention portée aux aspects économiques est primordiale (en plus des deux autres piliers du développement durable : environnemental et social). Faute de quoi, la mise en œuvre de la SfN risque de se limiter à la durée de vie du projet (par exemple, cinq ans) après quoi, à la clôture du projet, la solution et les multiples avantages qu'elle apporte périssent pour finir par disparaître complètement, voire empirer le paysage terrestre/marin par rapport à son état antérieur. C'est sans compter que les SfN ne fonctionnent pas non plus en vase clos en matière de financement, de sorte qu'un certain niveau de cohésion et d'intégration doit forcément exister avec les institutions financières et les structures d'incitation. Pour faire en sorte que la SfN offre sa panoplie entière d'avantages pour la nature et les populations, il sera nécessaire de déterminer la possible complémentarité des politiques économiques et des structures financières.

La nature sous-tend notre économie et notre société en produisant des avantages pour l'homme, à la fois directement (par ex. les vivres, le bois et la fibre) et indirectement (par ex. le

cycle des éléments nutritifs, la pédogenèse, la pollinisation). Les biens et services que le capital naturel fournit à l'homme comporte tout un éventail d'avantages sociaux et environnementaux, y compris de l'air pur et de l'eau potable, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, des vivres, de l'énergie, des lieux de vie, des matériaux pour les produits, des loisirs et la protection contre des aléas. Quoique certains de ces avantages issus de la nature s'échangent et s'accompagnent d'un prix sur les marchés, beaucoup d'entre eux sont des biens et services non marchands, dont certains sont disponibles gratuitement selon toute apparence. Lors de l'évaluation des SfN, une difficulté majeure consiste à intégrer les multiples avantages qu'elles présentent dans un cadre d'évaluation économique commun.

Les approches centralisées de prise en compte des considérations économiques comptent parmi elles des évaluations du rapport coût-efficacité et du rapport coût-avantages. Lorsqu'elles sont d'un bon rapport coût-efficacité, les SfN réalisent l'ensemble des résultats escomptés (par ex. séquestration de CO₂, protection contre les inondations, filtration de l'eau et conservation de la biodiversité) à un coût comparable ou inférieur à celui des autres solutions possibles face au/aux mêmes défis sociétaux. Le rapport coût-efficacité ne nécessite pas la monétisation des avantages, mais plutôt, il peut intégrer des critères d'évaluation d'avantages monétaires et non monétaires en fonction de leurs valeurs physiques. L'évaluation du rapport coût-bénéfice n'exige pas d'utiliser une monnaie commune, ce qui aide à intégrer les avantages non monétaires, mais elle limite les options disponibles pour contraster différents résultats en termes d'avantages. Une évaluation multicritères peut compléter l'évaluation du rapport coût-efficacité en regroupant différents critères d'évaluation des

avantages dans un cadre commun d'évaluation et de décision.

L'analyse coûts-avantages intègre une multitude de résultats en termes d'avantages, privés et sociétaux, en les rendant comparables par l'emploi d'une monnaie commune. Lorsque tous les bénéfices peuvent être monétisés, l'analyse coûts-avantages permet d'élargir l'évaluation au-delà de son rapport coût-bénéfice, en appréciant non seulement le coût pour parvenir à des résultats spécifiques en termes d'avantages (coût-efficacité), mais aussi en déterminant quel niveau d'investissement dans la SfN est garanti en premier lieu (les gains dépassent les coûts).

C-4.1 Les gains et les coûts directs et indirects liés à la SfN (qui paie, qui reçoit) sont identifiés et documentés

Pour comprendre les aspects économiques d'une SfN, l'exigence la plus élémentaire consiste à déterminer et à documenter tous les types d'avantages fournis (financiers et non financiers, économiques et non économiques), qui les reçoit, quels sont les coûts de la prestation et qui les supporte. Les avantages et les coûts peuvent être évalués dans des termes non économiques (par ex. augmentation de la qualité de l'air) ou en termes économiques (par ex. réduction des coûts de santé), ou dans un mélange des deux. Il est essentiel de tenir compte des aspects marchands et non marchands de la SfN pour veiller à en faire l'évaluation complète, afin de déterminer qui est le payeur, qui est le bénéficiaire et qui est l'intervenant. Cela permettra de guider

la prise en compte des compromis au Critère 6 (Indicateur 6.1).

C-4.2 Une étude de rentabilité aide à choisir la SfN et tient compte de l'impact probable de toute réglementation ou subvention concernée

Un cadre analytique peut prendre la forme d'une étude coût-bénéfice de base, d'une évaluation coûts-avantages ou d'une analyse multicritères. Il existe plusieurs méthodes et outils pour réaliser des études coût-bénéfice et, à tout le moins, toute tentative dans ce sens sera très utile pour éclairer le Critère 6 sur les compromis.

C-4.3 L'efficacité d'une SfN se justifie par rapport aux autres solutions disponibles, en tenant compte des éventuels facteurs externes associés

Le principal objectif d'une SfN est de relever de façon au moins un défi sociétal économiquement viable. Pour trouver la solution la plus efficace et la plus économique, d'autres solutions doivent être envisagées. Les solutions alternatives peuvent être purement technologiques ou consister en des solutions structurelles techniques (des solutions dites grises). La comparaison de plusieurs solutions possibles peut fournir des éclairages sur le moyen le plus efficace de relever le ou les défis sociétaux. Cet indicateur est étroitement lié à l'indicateur précédent 4.2.

C-4.4 La conception des SfN doit prévoir un portfolio d'options de ressources et de financement, qu'elles soient basées sur le marché, proviennent du secteur public, ou consistent en des engagements volontaires et des actions pour renforcer la conformité réglementaire

Le financement adéquat des SfN est indispensable pour en assurer la pérennité. Et ce, que l'intervention soit à but lucratif ou non. Si elle est à but non lucratif, le financement peut dans un premier temps compter sur une subvention, mais il convient d'en envisager les moyens de financement futurs, une fois la période d'action de l'intervention écoulée. À l'heure actuelle, à mesure que croît la demande de SfN, il en va de même pour les options de financement, en particulier les montages innovants, tels que le financement mixte. Le financement mixte est « l'utilisation stratégique du financement à l'appui du développement permettant de mobiliser des financements additionnels en vue de la réalisation du développement durable dans les pays en développement » (OCDE, 2020). Pour faire en sorte que, dans chaque cas, les SfN constituent la

solution la plus efficace face aux défis sociétaux, il convient d'envisager tout un éventail d'options, y compris, par exemple, l'économie circulaire, les engagements volontaires, les régimes fiscaux, les emplois verts et la finance sociale. Le financement des SfN par le secteur privé, que ce soit par des financements au titre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) ou des fonds de bienfaisance, présente des options qui méritent d'être prises en compte.

Il convient d'envisager d'établir un business plan/plan financier à long terme afin de déterminer la faisabilité et les contraintes économiques et financières de la SfN. Ce plan doit également se projeter au-delà du calendrier de la planification et de la phase initiale de mise en œuvre subventionnée. Faut de prendre en compte les considérations financières à long terme, le coût à court terme pourrait l'emporter sur les avantages à long terme. Il est tout à fait possible qu'une telle analyse débouche sur la conclusion que la solution désirée ne peut pas être considérée comme économiquement viable sur la durée. Par conséquent, la planification doit tenir compte de l'étape de mise en œuvre, tout en comportant un certain degré d'anticipation.

Critère 5 : Les SfN reposent sur des processus de gouvernance inclusifs, transparents et habilitants

Des processus de gouvernance adaptés sont essentiels à la réussite des résultats des SfN, tant pour l'homme que pour la nature. La participation équitable, le partage du pouvoir, la reconnaissance et la sécurité des droits et des responsabilités clairement définies seront la garantie d'un avantage simultané aux personnes et à la nature à court et à long terme. La gouvernance d'une intervention de SfN implique des possibilités de participation à l'identification, à la prise de décision, au suivi et aux commentaires, ainsi qu'aux processus de règlement des griefs pour toutes les parties prenantes. Lors de la définition et de l'établissement des mécanismes de gouvernance, il incombe à toutes les SfN d'adopter une approche inclusive, ainsi que de reconnaître et de respecter les pratiques culturelles et les utilisations des terres préexistantes dans la mesure du possible, et ce tout au long du cycle de vie de l'intervention et au-delà. Un processus rigoureux de cartographie des parties prenantes s'impose, afin de déterminer l'éventail des parties prenantes qui seront concernées par la SfN et comment. Lors de la prise de décisions concernant l'intervention de SfN, tous les groupes de parties prenantes doivent être représentés et leurs intérêts pris en compte. C'est ce qui permettra de réduire au minimum le risque de marginaliser un groupe donné de parties prenantes ou, pire encore, d'éviter que l'intervention de SfN ne lui cause du tort. En revanche, en l'absence d'une telle approche inclusive, les décisions seront prises en s'appuyant sur des perspectives limitées, biaisées et étroites, ce qui pourrait aggraver les inégalités sociales et/ou économiques entre les parties prenantes. S'ajoute à cela le risque de conflits futurs avec des parties prenantes mécontentes de ne pas avoir été consultées. Et cela d'autant plus en raison de différences de pouvoir ou d'asymétrie inhérentes entre

les parties prenantes susceptibles d'être impliquées ou affectées. De surcroît, l'absence d'approche inclusive peut exacerber les risques mis en évidence par les Indicateurs 2.3 et 3.3 (changement involontaire au-delà de l'intervention et conséquences négatives) et limiter la mesure dans laquelle une gestion adaptative peut être mise en pratique.

La transparence revêt aussi un caractère essentiel pour s'assurer que les ressources (financières, humaines et naturelles) sont utilisées de manière équitable et efficace au profit du ou des groupes bénéficiaires qui ont été identifiés collectivement et convenus par toutes les parties prenantes concernées. La transparence de la part des acteurs externes susceptibles de porter à exécution l'intervention est nécessaire pour que les acteurs locaux, et en particulier les communautés locales, comprennent les implications immédiates et à long terme des interventions de la SfN, qu'elles soient écologiques, économiques ou sociales (en particulier les éventuels impacts négatifs sur les droits et les pratiques locaux culturels). Il est important que toutes les parties prenantes comprennent le processus de prise de décisions et aient des chances égales d'y participer dès lors qu'elles seront concernées par leurs implications, en particulier en ce qui concerne tout compromis qu'il conviendra de prendre (Critère 6) lors de la mise en œuvre de la SfN.

Les SfN doivent aussi contribuer à lutter contre les inégalités structurelles, émotionnelles et de gouvernance qui peuvent exister, en particulier celles qui privent de pouvoir décisionnel les groupes les plus marginalisés. Une gouvernance effective permet d'éviter non seulement les conflits, mais aussi les échecs de l'action de conservation. Des outils tels que le Cadre de

gouvernance des ressources naturelles (CGRN) peuvent directement contribuer à la réalisation du Critère 5, parce qu'ils sont destinés à guider la conception et la mise en œuvre de projets qui prévoient la prise en compte complète, cohérente et systématique de l'inclusion, de l'équité et des droits.

Pour parvenir à une gouvernance participative, équitable, transparente et redevable des interventions de SfN, l'approche adoptée doit également donner de l'autonomie aux parties prenantes, en particulier les plus pauvres, les moins influentes ou les plus marginalisées, et ce dès le début du processus, par des activités délibérées de renforcement des capacités et de partage des connaissances. L'autonomisation peut de ces parties prenantes favoriser une appropriation à plus long terme, permettre l'autosuffisance et, en fin de compte, assurer la pérennité ainsi que la mise à l'échelle de l'intervention.

Les efforts de communication et de mobilisation ont plus de chance d'aboutir dès lors qu'ils reconnaissent et comprennent les besoins et les cultures des publics. Le cas échéant, il serait particulièrement important de veiller à ce que des communautés multi-ethniques planifient et affectent des ressources pour la traduction et l'interprétation des contributions, afin que toutes les personnes présentes sachent et puissent comprendre tout ce qui se dit.

C-5.1 Un mécanisme défini et pleinement convenu de retour d'information et de règlement des griefs est à la disposition de toutes les parties prenantes avant le lancement de toute SfN

Un mécanisme de règlement des griefs ou des différends est adopté très tôt, de préférence lors de la planification de l'intervention, que ce

soit par le biais d'un processus juridique formel ou non. Ce mécanisme doit prévoir des procédures, des rôles et des règles convenus pour recevoir et statuer sur de telles interventions. Les examens des mécanismes de recours existants en droit international pour les activités de conservation ont montré l'importance d'inclure des méthodes de dépôt de griefs et de recours. Le mécanisme de règlement des griefs doit être légitime, accessible, prévisible, équitable, transparent, compatible avec les droits, relevant d'une gestion adaptative et fondé sur la participation et le dialogue.

C-5.2 La participation est fondée sur le respect mutuel et l'égalité, indépendamment du sexe, de l'âge ou du statut social, et elle respecte le droit des peuples autochtones à un Consentement Préalable, Libre et Éclairé (CLPE)

La participation doit viser à faire en sorte qu'une diversité de connaissances, de compétences et d'idées éclaire la mise en œuvre et l'évolution de l'intervention, permettant aux parties prenantes de s'approprier la SfN, et même de se mobiliser pour engager des actions collectives et continues, une fois l'intervention terminée. La pleine participation est importante à la réussite de l'intervention. Une participation passive, qui consiste simplement à informer certains groupes de parties prenantes des mesures prises ou à venir, nuira à la robustesse du processus. De même, la participation ne saurait se résumer à un simple exercice visant à extraire des informations de la part d'un ou plusieurs groupes de parties prenantes, ni employer des moyens coercitifs ou être incitée par des gains matériels. Au moment de la conception et de la mise en œuvre de la SfN, dès lors que des peuples autochtones sont concernés, il est tout particulièrement important d'observer le principe du consentement préalable, libre et éclairé (CLPE) quoique, bien

entendu, d'autres groupes de parties prenantes puissent aussi profiter d'approches fondées sur ce principe.

C-5.3 Les parties prenantes directement et indirectement affectées par la SfN ont été identifiées et impliquées dans tous les processus d'intervention de la SfN

La SfN doit permettre la participation active de toutes les personnes susceptibles d'être touchées directement ou indirectement, et ce du début jusqu'à la fin de l'intervention. À l'aide d'un outil robuste de cartographie des parties prenantes, il convient d'effectuer une analyse des parties prenantes afin de déterminer et de mobiliser l'éventail complet de celles susceptibles d'être touchées par la SfN. Ce processus doit également identifier les parties prenantes qui risquent d'en pâtir et leur offrir des possibilités d'autonomisation, ainsi que de recours, afin d'éviter que la SfN n'aggrave encore plus la marginalisation. Les mécanismes de prise de décision et de mise en œuvre de l'intervention de SfN doivent refléter la diversité ainsi que les contributions des groupes de parties prenantes concernés.

C-5.4 Les processus de prise de décision documentent et intègrent les droits et les intérêts de toutes les parties prenantes participantes et concernées

Lorsque les parties prenantes sont victimes d'inégalités, d'iniquité et de marginalisation, en termes de pouvoir, de position sociale, de culture ou de situation financière, il convient d'en comprendre les causes sous-jacentes et de déployer tous les efforts nécessaires pour

réduire ces inégalités ou les éviter pour autant que possible. Une telle démarche aura pour effet de réduire la probabilité de conflits. En présence de conflits potentiels, ceux-ci seront résolus par des négociations menées dans le respect, qui reconnaissent les droits des parties prenantes en fonction du contexte culturel et social, ainsi que la nécessité de parvenir à un accord en vue de réduire le risque d'échec. C'est ce qui permettra aussi d'éclairer la gestion adaptative de l'intervention de SfN, dans la mesure où il est impossible de prévoir et de prévenir toutes les répercussions et les implications de l'intervention par le seul biais du processus de planification. De plus, si les conflits ne peuvent être résolus entre les parties prenantes, il conviendra d'adopter un mécanisme de règlement des griefs et de recours.

C-5.5 Lorsque l'échelle de la SfN dépasse les limites territoriales, des mécanismes sont établis pour permettre la prise de décision conjointe des parties prenantes dans les territoires concernés

Souvent les écosystèmes transcendent les frontières politiques ou administratives. Il est donc important de veiller à ce que des approches holistiques sollicitent la participation des parties prenantes et des institutions qui se trouvent au-delà des limites du plan géographique où la SfN est mise en œuvre. L'établissement d'organisations et de règles de concertation, ou le renforcement de celles qui existent déjà, sera utile aux interventions qui s'étendent sur plusieurs territoires, comme celles portant sur les rivières et les espèces migratrices. Ces instances peuvent éviter des objectifs de gestion conflictuels dans des territoires adjacents qui font partie du même système écologique. Un décalage entre les échelles sociales et écologiques accroît le risque d'échec, d'où

l'importance que des approches de gouvernance participative reconnaissent explicitement ces liens (voir également le Critère 2 sur les échelles écologiques).

Le cas échéant, pour être efficaces, les SfN nécessitent des efforts de concertation sur la coopération transfrontalière, transnationale ou régionale. Dans de tels cas, il sera nécessaire d'obtenir des accords de coopération de la part des autorités nationales compétentes, qui énoncent une vision commune et une approche cohérente de la planification, du suivi, de la prise

de décisions partagée et de la mise en œuvre de la SfN. Tout accord doit s'accompagner d'un examen juridique pour garantir le respect des mécanismes de coopération internationale respectifs (c'est-à-dire veiller à ce que les autorités nationales chargées de la mise en œuvre aient le mandat nécessaire et qu'il existe une procédure de recours établie à invoquer en cas de différend ou de conséquences imprévues) et des dispositions législatives et réglementaires des différents pays concernés. Il est fréquent de faire appel à une organisation intergouvernementale pour faciliter ce processus.

Critère 6 : Les SfN trouvent un juste équilibre entre la réalisation de leur(s) objectif(s) principal(aux) et la prestation continue d'avantages multiples

Même si l'on attend d'une SfN donnée à ce qu'elle privilégie un ou plusieurs défis sociétaux spécifiques (Critère 1), les écosystèmes qui les soutiennent continueront de fournir un éventail d'avantages qui sont importants pour la société dans son ensemble (Critère 3). En effet, la capacité de procurer simultanément plusieurs avantages est un atout majeur des SfN. Dans certains cas, le cumul d'avantages essentiels (par ex. la protection de l'eau, la séquestration du carbone et la santé publique par les loisirs) est un facteur déterminant important de la viabilité économique de la SfN (Critère 4).

Pour autant, cet attribut fondamental des écosystèmes peut aussi constituer un défi pour le praticien de la SfN. La recherche par tous les moyens qu'une SfN fournisse le maximum d'avantages risque d'entraîner une réduction correspondante de l'avantage écosystémique fondamental qui est déterminant pour remédier au défi sociétal en question. À l'inverse, tout faire pour favoriser l'avantage écosystémique fondamental se soldera presque certainement par une réduction de la qualité et de la quantité des autres avantages de l'écosystème. De tels compromis sont très souvent une caractéristique inhérente à la gestion des ressources naturelles et surviennent lorsqu'un service écosystémique particulier ou la préférence d'une partie prenante (par ex. de l'eau potable) l'emporte au détriment d'une autre (par ex. la production agricole). De même, toutes les parties prenantes ne sont pas touchées de la même manière, d'où l'importance que la SfN précise qui seront les bénéficiaires et qui en supportera les coûts. Certains compromis résultent de décisions délibérées, tandis que d'autres surviennent à l'improviste ou sans connaissance des impacts. Les compromis deviennent un problème majeur lorsque le même choix se répète à de multiples reprises, de sorte que des successions d'importants avantages écosystémiques disparaissent ou se

manifestent à des niveaux sous-optimaux dans l'ensemble du paysage terrestre/marin.

Toutefois, les compromis peuvent être gérés avec succès si leurs conséquences probables sont correctement évaluées, entièrement divulguées et acceptées par les parties prenantes les plus touchées (voir l'étude de cas pour le Critère 6 à la Partie I). La négociation juste et transparente des compromis et de l'indemnisation entre les parties potentiellement touchées de toute perte subie en conséquence de la SfN, y compris quant aux moyens de subsistance, constitue la base du succès des résultats à long terme de la SfN. Il est absolument fondamental de reconnaître que les compromis ont des limites : autrement dit, des mesures de sauvegarde seront nécessaires pour veiller à ne pas dépasser les propriétés stabilisatrices à long terme des services de régulation et de soutien des écosystèmes, comme c'est le cas des pratiques d'utilisation intensive des terres industrielles. Plus récemment, des outils tels qu'InVEST (Évaluation intégrée des services écosystémiques et des échanges) (Sharp et al, 2020) ainsi que des études de cas sur les enseignements tirés de la gestion des compromis sont également disponibles. Une compilation d'études de cas utiles et de suggestions d'outils sera disponible en complément de ce guide.

C-6.1 Les coûts et les bénéfices potentiels des compromis associés à la SfN sont explicitement reconnus et ils éclairent les mesures de sauvegarde ainsi que toutes mesures correctives appropriées

Les praticiens des SfN déterminent et documentent les avantages et les coûts des SfN, qui les reçoivent et qui les paient (Critère 4), dont

les résultats renseignent les mesures prises, ainsi que le partage des avantages et des coûts entre les parties prenantes. Une telle analyse ne doit pas se limiter à la phase de planification, mais être intégrée à l'ensemble du cycle de vie de la SfN, depuis son lancement, pendant sa planification, son exécution et jusqu'à sa clôture, tout en reconnaissant que les interventions de la SfN peuvent être mises en œuvre à perpétuité.

Les compromis ont une dimension spatiale, temporelle et de réversibilité. La dimension spatiale renvoie à la question de savoir si les effets des compromis sont ressentis localement ou de façon plus éloignée. La dimension temporelle consiste à savoir si les effets se produisent relativement rapidement ou lentement. La réversibilité exprime la probabilité que le service de l'écosystème perturbé puisse revenir à son état initial si la perturbation cesse. En outre, des arrangements convenus d'un commun accord relatifs au partage des avantages doivent être mis en place pour assurer un équilibre équitable entre les avantages et les compromis découlant des politiques et des investissements.

C-6.2 Les droits, l'usage et l'accès à la terre et aux ressources, ainsi que les responsabilités des différentes parties prenantes, sont reconnus et respectés

Les droits légaux et coutumiers des groupes vulnérables et marginalisés doivent être défendus. Les droits, l'utilisation, les responsabilités et la responsabilisation des groupes de parties prenantes doivent être analysés et évalués à l'aide

d'outils appropriés, en s'appuyant sur les résultats de l'analyse ou de la cartographie des parties prenantes. En particulier, dans les échanges avec des peuples autochtones et des communautés locales, le recours au consentement préalable, libre et éclairé est indispensable (conformément au Critère 5). De plus, toutes les parties prenantes ne sont pas touchées dans une égale mesure, d'où la nécessité que la SfN s'accompagne de mécanismes pour équilibrer les compromis entre les groupes en utilisant des approches telles que la transparence, des incitations et des solutions de rechange durables.

C-6.3 Les mesures de sauvegarde établies sont révisées régulièrement afin de veiller à respecter les limites de compromis convenus d'un commun accord et elles ne déstabilisent pas la SfN dans son ensemble

De nombreuses politiques concernées dans le domaine de la conservation prévoient des politiques de sauvegardes explicites (voir par exemple l'[Accord de Cancun](#) de la CCNUCC, Annexe 1). Des projets de compensation de carbone volontaires suivent souvent les [Standards Climat, Communauté & Biodiversité](#). D'autres mesures de sauvegarde ont été établies pour les [investissements de la Banque mondiale](#). Ces systèmes de sauvegarde sont en place pour anticiper et éviter les conséquences néfastes des interventions et peuvent servir de base à un système de sauvegardes adapté aux contextes locaux.

Critère 7 : Les SfN sont gérées de façon adaptative, sur la base de données probantes

Cet indicateur est étroitement lié aux indicateurs 2.3 et 3.3.

Les SfN tirent profit des services des écosystèmes, qui sont des systèmes complexes, dynamiques et auto-organisés. Les écosystèmes peuvent répondre de façons souhaitables à une intervention de SfN, il n'en reste pas moins que celle-ci pourrait également avoir des conséquences fortuites, imprévues et indésirables. Par conséquent, les SfN sont des tentatives visant à influencer un écosystème pour qu'il change de façon à répondre aux besoins de la société à long terme, et à ce titre elles ne peuvent pas être vues comme des interventions capables de prédire pleinement les résultats dans un sens absolu de résolution de problèmes. Il y a donc lieu de baser les SfN sur une théorie du changement, testée et adaptée en s'appuyant sur des données probantes. La théorie du changement reconnaît les propriétés d'auto-organisation des écosystèmes et repose sur une évaluation des processus et des fonctions qui se rapportent aux défis sociétaux. Les hypothèses critiques en ce qui concerne le risque de défaillance systémique doivent être clairement énoncés dans la théorie du changement et testées par rapport à des données probantes ou par des expérimentations. La théorie du changement devrait également identifier les conditions propices aux SfN.

Il est donc nécessaire d'incorporer la gestion adaptative dans le processus de mise en œuvre des SfN. La gestion adaptative se définit comme suit : « Un processus itératif structuré de [...] prise de décision dans un contexte d'incertitude, visant à faire reculer cette incertitude au fil du

temps. » En outre, pour répondre à une telle approche de gestion, il est souhaitable que toutes les parties prenantes concernées apprennent continuellement à connaître les processus et à adapter la SfN en fonction des changements systémiques qui se produisent. Cette démarche peut aussi inclure des considérations sur les impacts à long terme de la durabilité du site spécifique de la SfN, sur les changements qu'elle risque de déclencher dans les paysages terrestres/marins adjacents et en aval et sur les impacts pouvant se produire à plus grande échelle, autant sur la durée que sur le plan géographique.

En revanche, il est possible que les effets indésirables provenant de paysages terrestres/marins adjacents en aval et de systèmes à plus grande échelle soient hors du contrôle des parties prenantes. Cela souligne bien toute la nécessité d'une gestion adaptative, de flexibilité et de processus d'apprentissage itératifs lors de la mise en œuvre des SfN. Il est essentiel que ces approches d'apprentissage et de gestion reconnaissent les interactions qui s'opèrent non seulement entre les composantes sociales et écologiques de l'ensemble du système à l'intérieur d'un paysage terrestre/marin, mais aussi entre les différents niveaux des échelles sociales et écologiques. Leur succès dépend fortement de processus de gouvernance inclusifs, transparents et favorisant une autonomie accrue visés au Critère 5. La gestion adaptative peut également contribuer à mesurer la quantité de carbone stockée dans les sols, la végétation et sa permanence dans le temps, ainsi que les changements survenus au niveau de la composition de la biodiversité.

C-7.1 La stratégie de la SfN est établie et sert de base au suivi et à l'évaluation réguliers de l'intervention

Dans une SfN, loin d'être statique, la théorie du changement est dynamique et reconnaît l'incertitude inhérente liée aux systèmes bio-économiques et à des conditions changeantes. Les hypothèses et les moyens d'action identifiés dans la théorie du changement doivent être régulièrement analysés par rapport au niveau de référence établi. D'autres données sociales, économiques et écologiques pertinentes et nouvelles, susceptibles d'accroître les impacts de la SfN et de réduire les risques de résultats négatifs fortuits, doivent aussi être analysées par rapport à la base de référence. Un plan de suivi et d'évaluation permettra également un examen systématique de l'intervention de SfN par rapport à la base de référence et à de nouvelles données probantes.

C-7.2 Un plan de suivi et d'évaluation est élaboré et mis en œuvre tout au long du cycle de vie de l'intervention

Un plan de suivi et d'évaluation (S&E), de préférence de nature participative qui implique les parties prenantes dans la vérification des résultats et des enseignements tirés, permettra de s'assurer que la mise en œuvre et l'exécution de l'intervention de SfN sont en bonne voie et d'en gérer les impacts positifs et négatifs à long terme. Quoique perçue parfois comme un fardeau administratif, il s'agit en fait d'une excellente approche pour déterminer le degré d'efficacité de l'intervention de SfN à remédier au ou aux défis sociétaux. Pour garantir le maintien des activités de suivi même en cas de mesures de réduction des coûts, tout plan de suivi doit

être établi en amont de la mise en œuvre. Il peut se produire des cas où les activités de suivi et d'évaluation doivent être indépendantes et exécutées par un tiers. En cas d'auto-vérification ou de vérification par une seconde partie, il est vivement recommandé de soumettre l'initiative à un examen ou à une évaluation externe, dans l'idéal à mi-parcours et à la fin.

Lorsqu'il est bien conçu, un plan de suivi et d'évaluation peut non seulement être utile pour évaluer les changements survenus tout au long de l'intervention, mais aussi pour en déceler les impacts immédiats et à court terme sur la nature et la vie des populations. Il soutient les interventions de SfN en obligeant à la responsabilisation et à la conformité.

Un plan de suivi et d'évaluation est également important lorsqu'il s'agit de déterminer les mesures à prendre en réponse aux conditions changeantes décrites par l'Indicateur 7.1 et pour gérer les écarts qui en résultent. Ces réponses serviront de mesures de gestion adaptative, qui seront prises par la communauté des parties prenantes. Les actions doivent être élaborées et portées à exécution de manière inclusive et participative, en accord avec le Critère 5. Les données sur les processus adoptés pour déterminer les mesures et leur exécution doivent être disponibles en cas d'inspection, en précisant leur origine, sous réserve du respect de la confidentialité et de la sécurité des informateurs. Le plan de suivi et d'évaluation doit refléter les échelles écologiques et sociales concernées, dans la mesure où la SfN peut avoir des influences à plusieurs échelles et où les mesures peuvent nécessiter une mobilisation à des échelles différentes de celles prévues dans la SfN originale. À défaut d'une telle approche adaptative, l'impact des mesures risque d'être marginal, voire inexistant.

C-7.3 Un cadre d'apprentissage itératif qui permet une gestion adaptative est appliqué tout au long du cycle de vie de l'intervention

L'apprentissage est le processus qui consiste à mieux comprendre une situation en s'appuyant sur des données probantes et l'adaptation consiste à ajuster la gestion en fonction de nouvelles informations. La gestion des SfN doit s'appuyer sur un apprentissage fondé sur des données probantes. En outre, une démarche itérative « apprentissage-mise en pratique-apprentissage » est essentielle pour éclairer les mesures de gestion adaptative, afin de répondre aux facteurs influençant les interventions de SfN. Pour ce critère, les indicateurs 7.1 et 7.2

constituent une voie de retour d'information continue pour apprendre de l'intervention de SfN et l'adapter. De tels processus de retour d'information peuvent faire partie intégrante du plan de suivi et d'évaluation de l'intervention, ce qui permet d'établir un calendrier cohérent pour des analyses répétées. D'autres données probantes, découlant de sources de connaissances à la fois traditionnelles et scientifiques, peuvent également s'ajouter au processus d'apprentissage itératif. Il s'agit là d'une considération particulièrement importante compte tenu des impacts que le changement climatique fait subir aux écosystèmes. Dans l'idéal, l'apprentissage itératif est institutionnalisé, de sorte qu'il se poursuit au-delà de l'intervention de SfN.

Critère 8 : Les SfN sont durables et inscrites dans un contexte de compétence approprié

Du fait que les SfN relèvent d'un concept relativement nouveau et émergent, afin d'en accroître l'offre et la demande, il est impératif de veiller à la libre circulation des informations à leur sujet. C'est ce qui permettra de profiter des enseignements tirés et qui décidera s'il convient ou non d'ajuster les processus de SfN, et comment le cas échéant. Leur notoriété accrue devrait permettre d'en envisager la mise à l'échelle et/ou la réplication. L'une comme l'autre développeront les connaissances sur l'approche des SfN, qui seront utiles pour concevoir des SfN encore plus efficaces, plus abordables et plus durables.

Les SfN sont conçues et gérées pour qu'elles soient complémentaires aux structures institutionnelles, aux politiques publiques, aux plans, aux lois, aux règlements et aux interventions voisines (voir le Critère 2 - Conception à l'échelle et le Critère 7 - Gestion adaptative, respectivement). Toutefois, bien qu'une intervention de SfN puisse être limitée dans le temps (par exemple, lorsque des actions spécifiques telles que la plantation de mangroves sont limitées à cinq ans), la SfN dans sa globalité, comprenant le cadre et l'impact qui en découlent, se poursuit au-delà de ces limites. L'objectif de ce critère est donc de veiller à ce que les SfN rendent possible leur propre généralisation, afin que les solutions perdurent.

En soutenant l'adoption et l'élargissement des SfN dans le temps et bien au-delà du calendrier de l'intervention, les praticiens des SfN doivent faire en sorte qu'elles s'inscrivent dans une trajectoire à long terme qui s'étend sur plusieurs décennies. Diverses approches existent pour généraliser les SfN, mais toutes reposent sur des activités de communication stratégique et de proximité. Les publics à envisager englobent les particuliers

(le grand public, les milieux universitaires), les institutions (pouvoirs publics, start-ups, organisations non gouvernementales) et les réseaux mondiaux (Objectifs de développement durable, Accord de Paris).

C-8.1 La conception, la mise en œuvre et les enseignements tirés des SfN sont mis en commun pour susciter une transformation radicale

Pour qu'une approche de SfN soit mise à l'échelle (intensifiée), élargie (élargie sur le plan géographique, sectoriel ou de l'objectif) ou reproduite, il est important que son processus de conception et de mise en œuvre, ainsi que les enseignements tirés, soient disponibles et accessibles à toute personne concernée ou sur demande par toute partie prenante directement touchée ou vivement intéressée par sa réplication potentielle. Les publics visés par cette communication sont des individus (des décideurs au sein de secteurs où une SfN peut faire partie de la solution), des investisseurs, des utilisateurs de la SfN issus du secteur public et du secteur privé, ainsi que le grand public. Les communications peuvent prendre la forme d'articles de presse sur les enseignements tirés, de communiqués de presse sur les partenariats établis, des formations de renforcement des capacités sur la conception ou la mise en œuvre, des notes d'orientation ou des activités de lobbying. Les enseignements tirés doivent porter à la fois sur les conséquences positives et négatives (y compris fortuites) et les moyens possibles de les surmonter à l'avenir.

Pour que ces communications soient accessibles, il faut tenir compte des publics cibles et des

obstacles auxquels ils peuvent se butter d'ordre technologique, culturel ou socioéconomique. Les praticiens de SfN pourront juger approprié de publier leurs résultats via un éditeur en libre accès. Il est possible aussi d'envisager des activités de publicité et de sensibilisation spécifiques au site, par des panneaux d'affichage et de signalisation.

C-8.2 Une SfN renseigne et améliore les cadres politiques et réglementaires facilitateurs en vue de promouvoir son adoption et son intégration

Les SfN sont déjà soumises à un éventail de politiques, de plans, de lois et de règlements préexistants, certains qui les restreignent et d'autres qui leur sont favorables. Les SfN doivent répondre et se plier au contexte que présentent les politiques, plans, lois et règlements en vigueur, pour qu'elles puissent pleinement procurer leurs résultats escomptés (Critère 2 - Conception à l'échelle), ou il leur faut suggérer de nouvelles politiques et réglementations nécessaires pour en garantir la mise en œuvre réussie. Faute de quoi la pérennité et la viabilité à long terme de la SfN pourrait être menacée si, par exemple, elle exige des mesures ou des interventions qui sont contraires ou autrement incompatibles aux politiques stratégiques et pratiques en place en matière d'utilisation des terres. Il peut aussi se produire des situations où les politiques existantes d'utilisation des terres se contredisent et entravent d'autant plus la mise en œuvre des SfN. Dans de pareilles circonstances, les SfN peuvent être l'occasion de souligner ces incompatibilités auprès des décideurs et de servir de déclencheur pour modifier les règlements afin d'assurer la durabilité et la pérennité.

Des contradictions peuvent parfois exister entre les objectifs visés ou des divergences entre des

politiques d'utilisation des terres ou des politiques sectorielles peuvent potentiellement diminuer l'efficacité et/ou l'efficience de la mise en œuvre des SfN. Ces obstacles doivent être pleinement documentés et s'accompagner des solutions possibles pour les surmonter ou y remédier, tant à des fins de suivi que pour en avertir les décideurs. Afin d'améliorer la conception et de faciliter la compatibilité politique des futures SfN, il est recommandé de tenir à jour les résultats de suivi et d'évaluation, ainsi que les autres formes d'enseignement, et d'en assurer l'accès facile dans le domaine public.

C-8.3 Le cas échéant, la SfN contribue à la réalisation des objectifs nationaux et mondiaux en matière de bien-être humain, de changement climatique, de biodiversité et de droits humains, y compris la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA)

Les SfN visent à relever les défis sociétaux mondiaux. Chaque SfN participe à cet élan en évaluant ses progrès accomplis en matière d'amélioration du bien-être humain (y compris sur le plan de la santé, de la richesse, etc.) et de lutte contre la crise climatique et de la biodiversité. Lorsque les impacts des SfN contribuent à la réalisation d'objectifs nationaux et mondiaux pertinents (cartographiés au Critère 2 - Conception à l'échelle), il convient de les documenter en avisant les organismes qui en sont responsables. Voici une liste des objectifs à envisager :

- Les politiques, réglementations et lois nationales et infra-nationales ;
- Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies ;

- La Décennie des Nations Unies sur la Restauration des Ecosystèmes ;
- Les objectifs de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), tels que la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) ;
- Les objectifs spécifiques à un défi sociétal (Accord de Paris, les cibles mondiales de nutrition de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes - SFDRR) ;
- Les objectifs spécifiques à la crise de la biodiversité (les Objectifs d'Aichi ou leur successeur, le Protocole de Nagoya pour l'accès et le partage des avantages ou son successeur, Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité - SPANB).

Les individus responsables des objectifs peuvent en être avisés par des activités de transfert des connaissances, des notes d'orientation, des réunions avec les décideurs politiques ou des comptes rendus sur les différents mécanismes de politique.

5. Guide d'utilisation du Standard

Le Standard a été élaborée pour être utilisée dans des applications de conception, de mise à l'échelle et de vérification, comme outil interactif simple mais robuste qui renforce les bonnes pratiques, traite et corrige les lacunes et assure la compatibilité des interventions avec les principes des SfN reconnus sur le plan international (WCC-2016-Res-069-FR). Les utilisateurs peuvent appliquer le Standard aussi bien à des interventions en cours qu'à des interventions proposées à l'aide de l'outil d'auto-évaluation qui a été conçu pour être utilisé parallèlement aux outils et approches techniques existants en matière de gestion de projets. Les indicateurs, leurs explications et les barèmes de notation peuvent être facilement alignés sur les systèmes existants d'établissement de rapports et de gestion opérationnelle afin de minimiser le travail supplémentaire nécessaire.

Pour la phase de déploiement initiale du Standard SfN, un outil d'auto-évaluation (téléchargeable ici) a été mis au point pour permettre aux utilisateurs du Standard de calculer le coefficient de correspondance de leur intervention par rapport aux huit critères et de déterminer si leur intervention est conforme ou non au Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature. À l'aide de la fiche d'auto-évaluation, qui se présente sous la forme d'une feuille de calcul Excel, les utilisateurs peuvent déterminer le degré de correspondance de leur intervention par rapport à chaque indicateur : fort, adéquat, partiel ou insuffisant. Chaque critère est évalué en fonction d'un système à feux de circulation pour en déterminer la correspondance globale, grâce auquel les utilisateurs peuvent identifier les domaines à améliorer et apprécier si l'intervention est conforme ou non au Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature.

Chaque indicateur s'accompagne d'un des quatre scores, qui correspond au degré de correspondance de l'intervention, selon qu'il est fort, adéquat, partiel ou insuffisant. Le résultat est utilisé pour calculer le niveau de correspondance pour chaque critère, produisant ici encore un score entre fort (supérieur à 75 %), adéquat (entre 50 % et 75 %), partiel (entre 25 % et 50 %) ou insuffisant (inférieur à 25 %). Ces scores pour les indicateurs sont ensuite normalisés pour donner à chaque critère une pondération égale. Une fois la normalisation effectuée, les scores des critères sont combinés pour indiquer le pourcentage de correspondance globale. Quel que soit le pourcentage de correspondance globale, si une intervention obtient un score « insuffisant » à un quelconque critère, elle est jugée non conforme au Standard mondial de l'UICN pour les Solutions fondées sur la Nature. Il est alors possible d'utiliser ce pourcentage de correspondance pour déterminer si le degré de conformité est fort, adéquat ou partiel.

Si certes le Standard évalue dans quelle mesure la conception d'une intervention répond aux exigences admissibles d'une SfN, l'appréciation de son exécution nécessitera d'autres standards, outils et approches de mise en application. À titre d'exemple, s'il était prévu de gérer un bassin versant pour la réduction des risques d'inondation, des outils tels que les lignes directrices pour une gestion intégrée des ressources en eau durable seraient nécessaires pour porter à exécution la SfN, une fois qu'elle aura été conçue selon les huit critères (Figure 7). En ce sens, le Standard mondial pour les SfN complète plutôt que remplace l'utilisation d'autres standards.

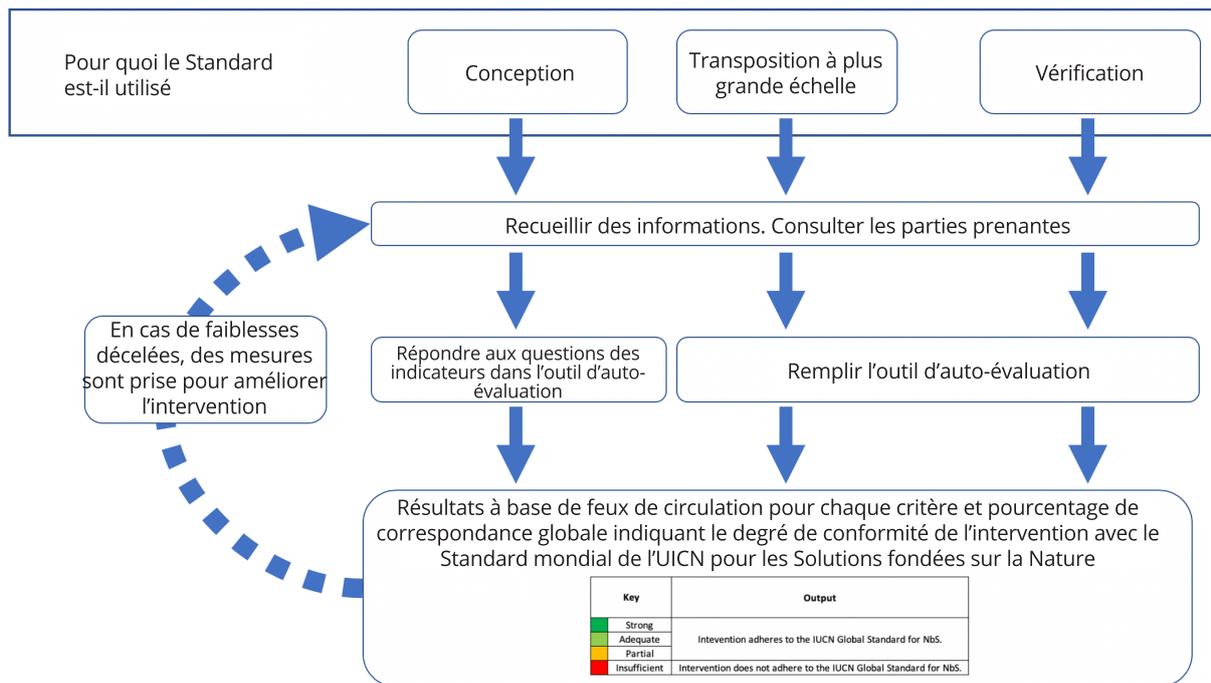


Figure 7 : Mode d'emploi du Standard et ses liens avec l'auto-évaluation.

5.1 Guide d'utilisation de l'auto-évaluation

Il convient de procéder à l'auto-évaluation par rapport au Standard pour les SfN à différentes étapes du cycle du projet, pour repérer les éventuels résultats, faiblesses et forces qui n'avaient pas été anticipés afin de les améliorer ou d'y remédier. Par conséquent, l'auto-évaluation ne doit pas être considérée comme portant un jugement de valeur sur un projet de SfN. Elle vise plutôt à assurer la réalisation des avantages sociaux prévus sans porter atteinte à la nature et vice versa. L'auto-évaluation utilise un système à feux de circulation pour indiquer l'état des différents indicateurs répertoriés, où vert

correspond à un indicateur pleinement atteint, orange un indicateur partiellement atteint et rouge l'indicateur non atteint.

L'auto-évaluation doit se dérouler comme suit :

- Passez en revue les indicateurs, les explications et les exemples visés à la Partie II et envisagez les moyens de vérification suggérés.
- Repérez les moyens de vérification les mieux adaptés pour déterminer dans quelle mesure votre SfN répond à un indicateur

Tableau 1 : Feuille de résultat de l'auto-évaluation.

Légende (%)		Produit	
	≥75	Fort	Intervention conforme au Standard mondial de l'IUCN pour les SfN.
	≥50 et <75	Adéquat	
	≥25 et <50	Partiel	
	<25	Insuffisant	

donné, en vous aidant du barème fort, adéquat, partiel et insuffisant fourni dans l'outil d'auto-évaluation.

- Décrivez comment et dans quelle mesure votre SfN est conforme à l'indicateur dans les cellules prévues à cet effet de l'outil d'auto-évaluation.
- Ajoutez des liens vers les moyens de vérification utilisés (si disponibles en ligne) ou joignez-les à votre auto-évaluation pour étayer vos conclusions.
- Consultez la fiche de synthèse qui répertorie les résultats indiqués par les feux de circulation, le pourcentage de correspondance globale et la mention si l'intervention est conforme ou non au Standard mondial de l'UICN pour les SfN.

- Communiquez les résultats, rendez-en compte et discutez-en selon les besoins pour améliorer les solutions ou les mettre en œuvre.
- Faites preuve de souplesse et renouvelez le processus aussi souvent que nécessaire dès lors que certains aspects changent.

Les Parties I et II du Standard seront complétées ultérieurement par un guide d'utilisation (Partie III) et une plateforme de partage des approches et des outils. En attendant, les utilisateurs du Standard peuvent se joindre à la communauté de pratique mondiale ici, où ils trouveront de l'aide et une FAQ. Les questions peuvent également être adressées à NbSStandard@UICN.org pour une mise en contact avec le groupe SfN au sein de l'UICN.

Glossaire des définitions

Terme	Définition	Source	Lien
Action	Les actions sont considérées non pas comme des changements réactifs de comportement ou de mode de vie, mais plutôt comme l'exercice actif d'une participation démocratique à la société. L'action doit être entreprise de manière réfléchie, délibérée et libre.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Plan d'action	Plan de mise en œuvre écrit dans lequel sont généralement détaillés les délais, les étapes, les rôles et/ou les responsabilités des projets liés aux objectifs stratégiques.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Adaptation	Ensemble d'initiatives et de mesures visant à réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets réels et attendus du changement climatique. L'adaptation peut prendre diverses formes : prospective et réactive, privée et publique, et autonome et planifiée.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Gestion adaptative	Processus systématique visant à améliorer en permanence les politiques et pratiques de gestion en tirant les enseignements des résultats de programmes existants.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Évaluation	Analyse et examen des informations issues d'études afin d'aider une personne à un poste de responsabilité à évaluer des actions potentielles ou à réfléchir à un problème. L'évaluation implique de recueillir, résumer, organiser, interpréter et éventuellement rapprocher des connaissances existantes et de les communiquer afin qu'elles soient pertinentes et utiles pour un décideur intelligent, mais inexpérimenté.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Valeur de référence	Référence pour des quantités mesurables à partir de laquelle on peut mesurer un autre résultat ; par exemple, un scénario de non-intervention sert de référence pour l'analyse des scénarios fondés sur l'hypothèse d'une intervention.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Bénéficiaires du service écosystémique	Toute personne, tout groupe de personnes ou toute entité qui profite ou est susceptible de profiter des avantages de la nature fournis par l'unité de gestion. Les bénéficiaires peuvent être entre autres, mais pas uniquement des personnes, des groupes de personnes ou des entités situés dans le voisinage de l'unité de gestion. Les utilisateurs finaux tels que les consommateurs ou les bénéficiaires indirects de la diminution de l'empreinte carbone ne sont pas considérés comme des bénéficiaires.	Ecosystem Services Procedure: Impact Demonstration and Market Tools (Procédure des services écosystémiques : démonstration de l'impact et outils commerciaux)	https://ic.fsc.org/file-download/ecosystem-services-procedure-a-7433.pdf
Avantages/Impact	Avantages : évolution positive du « bien-être » en termes de satisfaction des besoins et des aspirations. Impact : effet positif sur les individus, la société et les ressources environnementales, résultant du changement de l'environnement.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110

Terme	Définition	Source	Lien
Biodiversité	La biodiversité (contraction de diversité biologique) désigne la diversité de la vie sous toutes ses formes, y compris la diversité des espèces, des variations génétiques au sein d'une même espèce et des écosystèmes. L'importance de la diversité biologique pour les sociétés humaines ne doit pas être sous-estimée. En effet, on estime que les produits et processus biologiques représentent environ 40 % de l'économie mondiale. Les populations pauvres, en particulier celles vivant dans des régions où la productivité agricole est faible, sont fortement dépendantes de la diversité génétique de l'environnement.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Perte de la biodiversité	Dès que l'être humain est apparu sur Terre et a commencé à pratiquer la chasse et la cueillette et à couper du bois, il a eu un impact sur la biodiversité. Au cours des deux derniers siècles, la croissance de la population humaine, la surexploitation des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement ont entraîné un déclin de la biodiversité mondiale à un rythme toujours plus rapide. Les espèces diminuent en nombre et s'éteignent. Les écosystèmes subissent des dommages et disparaissent. On estime que 80 % des forêts primaires qui couvraient la surface de la Terre il y a 8 000 ans ont été décimées, endommagées ou morcelées. D'après certains experts, le taux d'extinction des espèces à l'heure actuelle est 1 000 à 10 000 fois plus élevé que le taux naturel.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Bassin versant	Espace drainé par un cours d'eau ou une étendue d'eau. Ce terme est souvent employé comme synonyme de « bassin hydrographique ». Voir la définition de bassin hydrographique.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Services d'adaptation au changement climatique	Avantages pour la population résultant d'une capacité sociale accrue à répondre au changement et fournis par la capacité des écosystèmes à modérer le changement et la variabilité climatiques et à s'y adapter.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature – (Lavorel et al., 2015)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Changement climatique	Changement climatique. Le changement climatique désigne tout changement du climat au cours du temps, qu'il soit dû à la variabilité naturelle ou résulte de l'activité humaine. Cette acception diffère de la définition figurant dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui définit le changement climatique comme suit : « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ».	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Clôture	La clôture du projet vise à tirer les enseignements du projet à des fins ultérieures.	Système d'évaluation et d'approbation des projets (PAAS) de l'UICN	https://www.iucn.org/resources/project-management-tools/project-guidelines
Composition	Ensemble des organismes vivant dans un écosystème. Dans un plan de restauration ou de suivi, ils sont habituellement répertoriés par espèce ou genre (pour les végétaux et la faune vertébrée) ou, au minimum, par ordre (pour les invertébrés et les micro-organismes).	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Normes internationales pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Concept	Unité de connaissance créée par une combinaison unique de caractéristiques. Les concepts sont des résumés analytiques, des notions générales, des connaissances, etc. portant sur toute une série de comportements, d'attitudes ou de caractéristiques considérés comme ayant un ou plusieurs points communs. Les concepts sont utilisés pour présenter/communiquer un sens précis, classer, interpréter, structurer et expliquer des phénomènes.	United Nations Glossary of Classification Terms, préparé par le Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales	http://data.un.org/Glossary.aspx?q=scientific+knowledge
Conflit	Incompatibilité entre des opinions, des principes, etc. Le conflit n'est pas nécessairement néfaste, anormal ou dysfonctionnel, mais plutôt inhérent aux interactions humaines. Dans le cadre de la réflexion sur les orientations prises par la société, l'essentiel réside dans les processus de gouvernance permettant de résoudre les conflits. Dans les situations de conflit, les parties peuvent être moins enclines ou aptes à participer pleinement ou de manière constructive aux négociations tant que le conflit n'a pas été adéquatement reconnu.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Connectivité	Échanges externes, à savoir flux bidirectionnels entre les unités écosystémiques au sein du paysage terrestre ou de l'environnement aquatique, notamment flux énergétiques, eau, feu, matériel génétique, animaux et semences. Les échanges sont facilités par les liens entre les habitats.	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Normes internationales pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf
Conservation	Protection, préservation, gestion et maintien des écosystèmes, des habitats, des espèces sauvages et des populations, à l'intérieur ou à l'extérieur des environnements naturels, en vue de sauvegarder les conditions naturelles pour assurer leur permanence à long terme. Conservation ex situ. Conservation des composants de la diversité biologique à l'extérieur de leurs habitats naturels. Conservation in situ. La conservation des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que le maintien et la reconstitution de populations d'espèces viables dans leur milieu naturel, et dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs caractères distinctifs.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Consultation	La consultation est un processus de dialogue bidirectionnel entre l'entreprise menant le projet et ses parties prenantes. La consultation des parties prenantes consiste véritablement à établir et à entretenir des relations externes constructives à long terme. Les entreprises qui démarrent le processus rapidement et adoptent une stratégie à long terme développent essentiellement l'acceptation et le soutien de la collectivité locale à leur égard (ce qu'on appelle le « permis social d'exploitation »).	Société financière internationale	https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/5a4e740048855591b724f76a6515bb18/PartOne_StakeholderConsultation.pdf?MOD=AJPERES
Coût	Les coûts du projet comprennent tous les coûts encourus tout au long d'un projet. Ils peuvent être calculés pour des ensembles de tâches, des objets d'intérêt et des missions internes, ainsi que pour l'ensemble du projet.	Gareis, R., Huemann, M., & Martinuzzi, A., 2010. Relating sustainable development and project management: a conceptual model (Relation entre le développement durable et la gestion de projet : un modèle conceptuel).	https://www.pmi.org/learning/library/relating-sustainable-development-project-management-6497

Terme	Définition	Source	Lien
Analyse coûts-avantages	Outil décisionnel qui permet de déterminer l'opportunité de mener des projets en comparant leurs coûts et leurs avantages.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Culturel(le)	Renvoie aux traits distinctifs spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social, et englobe les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.	UNESCO	https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127162
Diversité culturelle	Variété ou multiplicité des structures sociales humaines, des systèmes de croyances et des stratégies d'adaptation aux situations dans différentes régions du monde. La langue est un bon indicateur de la diversité culturelle. Plus de 6 000 langues sont actuellement parlées dans le monde.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Services écosystémiques culturels	Avantages non matériels que la population tire des écosystèmes par le biais de l'enrichissement spirituel, du développement cognitif, de la réflexion, des loisirs et de l'expérience esthétique, notamment les systèmes de connaissances, les relations sociales et les valeurs esthétiques.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Décideur	Personne dont les décisions et les actions qui en découlent peuvent influencer sur une situation, un processus ou une question à l'étude.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Catastrophe naturelle	Perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société entraînant des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales de grande ampleur qui excèdent la capacité de la communauté ou de la société affectée à les affronter en utilisant ses propres ressources (SIPC 2004). Réduction des risques naturels. Individus et institutions engagés dans la préparation, l'atténuation (p. ex. renforcement des structures des bâtiments, sensibilisation de la population aux risques naturels) et les activités de prévention (p. ex. plantation d'arbres pour stabiliser les berges des cours d'eau) associées à des phénomènes extrêmes. Cela inclut la prévision des risques et les efforts immédiats d'aide aux victimes pour les catastrophes naturelles majeures dues à des inondations, des cyclones et, dans certains cas, des événements polluants (d'après IISD/UICN/ SEI 2003).	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Risques naturels	Perte de vies, blessures, destruction ou endommagement de biens qu'un système, une société ou une communauté pourrait potentiellement subir à une période donnée et qui est calculée de manière probabiliste, en fonction des dangers, de l'exposition, de la vulnérabilité et des capacités.	Monty, F., Murti, R., Miththapala, S. and Buyck, C., 2017. Ecosystems protecting infrastructure and communities: lessons learned and guidelines for implementation (Écosystèmes protégeant les infrastructures et les communautés : enseignements tirés et recommandations de mise en œuvre).	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2017-045.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Ingénierie écologique	Gestion de systèmes d'auto-conception humaine et environnementale ou gestion allégée qui allie la conception humaine à l'auto-conception environnementale afin d'assurer leur symbiose mutuelle. Conception d'écosystèmes durables qui intègrent la société humaine à l'environnement naturel au bénéfice des deux.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature – (Odum, 1996) & (Mitsch, 2012)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Subventions écologiques	Ressource contrôlée par les donateurs (proies, détritux, nutriments) d'un habitat et destinée à un récipiendaire (plante ou consommateur) d'un second habitat, qui accroît la productivité de la population du récipiendaire, modifiant potentiellement la dynamique consommateur-ressource dans le système récipiendaire.	Polis et al., 1997	https://www.annualreviews.org/doi/pdf/10.1146/annurev.ecolsys.28.1.289
Écosystème	D'après la Convention sur la diversité biologique, un écosystème est un complexe dynamique de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle. Les écosystèmes peuvent être de taille réduite et simples, comme un étang isolé, ou vastes et complexes, comme une forêt vierge humide ou un récif corallien tropical.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Approche écosystémique	Stratégie de gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes qui préconise la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources de manière équitable. Cette approche place les besoins humains au cœur de la gestion de la biodiversité. Elle vise à gérer l'écosystème sur la base des multiples fonctions qu'il remplit et des multiples utilisations qui sont faites de ces fonctions. L'approche écosystémique n'est pas axée sur des gains économiques à court terme, mais vise à optimiser l'utilisation d'un écosystème sans l'endommager.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Fonction écosystémique	Taille, biodiversité, stabilité, degré d'organisation, échanges internes de matériels, d'énergie et d'informations entre différents pools, et autres propriétés qui caractérisent un écosystème. Comprend les fonctions et processus écosystémiques.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Santé de l'écosystème	État d'un écosystème : capacité d'un écosystème à rendre des services par rapport à sa capacité potentielle. État d'un service écosystémique : capacité d'un écosystème à fournir des avantages par rapport à sa capacité potentielle.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Gestion des écosystèmes	Gestion (d'un écosystème) : terme général pouvant inclure le maintien et la réparation des écosystèmes (notamment la restauration).	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Normes internationales pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf
Processus écosystémique	Tout changement ou toute réaction physique, chimique ou biologique survenant au sein d'écosystèmes. Les processus écosystémiques comprennent la décomposition, la production, le cycle nutritif et les flux de nutriments et d'énergie.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110

Terme	Définition	Source	Lien
Propriétés écosystémiques	Attributs qui caractérisent un écosystème, tels que sa taille, sa biodiversité, sa stabilité, son degré d'organisation, ainsi que ses fonctions et processus (à savoir les échanges internes de matériels, d'énergie et d'informations entre différents pools).	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Services écosystémiques	Avantages tirés des écosystèmes. Ils comprennent les services d'approvisionnement tels que la nourriture et l'eau, les services de régulation tels que la lutte contre les inondations et les maladies, les services culturels tels que les activités spirituelles, de loisirs et culturelles, ainsi que les services d'appui tels que le cycle nutritif qui maintient les conditions de vie sur Terre. Le concept de « biens et services écosystémiques » est synonyme de services écosystémiques.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Gestion avisée des écosystèmes	La gestion avisée des écosystèmes est un cadre d'action conçu pour promouvoir la durabilité sociale et écologique de la planète dans un contexte rapidement évolutif. Son objectif principal est de soutenir la capacité à fournir des services écosystémiques favorisant le bien-être humain dans des conditions d'incertitude et de bouleversement. La gestion avisée des écosystèmes intègre trois approches de la durabilité qui se recoupent largement : (i) la diminution de la vulnérabilité aux changements attendus ; (ii) le renforcement de la résilience pour maintenir des conditions souhaitables face aux perturbations et à l'incertitude ; et (iii) la transformation de trajectoires indésirables lors de l'émergence d'opportunités [de changement].	Ecosystem stewardship: sustainability strategies for a rapidly changing planet (Gestion avisée des écosystèmes : stratégies de durabilité pour une planète en rapide évolution)	http://dx.doi.org/10.1016/j.tree.2009.10.008
Structure de l'écosystème	Une caractéristique statique d'un écosystème, mesurée sous forme de stock ou de volume de matériel ou d'énergie, ou la composition et la répartition des éléments biophysiques.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Adaptation fondée sur les écosystèmes	Utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie globale d'adaptation visant à aider les populations à s'adapter aux effets négatifs du changement climatique.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature (CBD, 2009)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Réduction des risques naturels fondée sur les écosystèmes	Gestion durable, conservation et restauration des écosystèmes pour fournir des services qui réduisent les risques naturels en atténuant les dangers et en accroissant la résilience des moyens d'existence.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature (PEDRR, 2010)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Gestion fondée sur les écosystèmes	Approche scientifique intégrée de la gestion des ressources naturelles, visant à maintenir les écosystèmes en bonne santé et à garantir leur résilience et leur diversité tout en permettant une utilisation durable par les sociétés humaines des ressources et services qu'ils fournissent.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature – (Kappel et al., 2006) et (Garcia et al., 2003)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Atténuation fondée sur les écosystèmes	Accroître les avantages de la réduction des émissions et éviter les impacts négatifs sur la biodiversité en tenant compte de la nécessité de garantir, le cas échéant, la participation pleine et effective des communautés autochtones et locales aux processus d'élaboration des politiques et de mise en œuvre qui les concernent. Renforcer la conservation, l'utilisation durable et la restauration des habitats marins et côtiers qui sont vulnérables aux effets du changement climatique ou qui contribuent à l'atténuation du changement climatique.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature (CBD, 2010)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Engager	Attirer l'attention ou susciter l'intérêt de quelqu'un ou impliquer quelqu'un. S'engager : participer ou s'impliquer.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Environnement	Fait référence à tous les composants vivants et non vivants et à tous les facteurs, tels que le climat, qui entourent un organisme. Il est souvent confondu avec le terme « écologie », science qui étudie les relations des êtres vivants entre eux et avec tous les autres éléments non vivants d'un environnement. L'environnement peut être conçu comme une rangée de tuiles de domino. En ce sens, l'écologie serait l'étude de l'effet produit par toutes les tuiles de domino tombant les unes sur les autres.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Avantages équitables	Ils renvoient à l'impact ultime des efforts de développement sur l'égalité des genres. Cela implique que les résultats soient accessibles de manière égale aux hommes et aux femmes et exploitables par tous. L'égalité des chances ne signifie pas nécessairement que les hommes et les femmes jouissent des mêmes avantages.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Équité	Elle vise l'accès de tous à l'égalité des chances et le développement des capacités de base, ce qui signifie éliminer les obstacles aux opportunités économiques et politiques, ainsi que les entraves à l'accès à l'éducation et aux services de base afin de permettre aux populations (femmes et hommes de tous âges, conditions et statuts) de jouir de ces opportunités et d'en tirer parti. Elle implique la justice, ce qui signifie donner à chacun ce qui lui revient de droit, en reconnaissant les conditions ou caractéristiques spécifiques de chaque personne ou groupe humain (sexe, genre, classe, religion, âge). Enfin, elle implique de reconnaître la diversité et de ne pas justifier la discrimination.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Équité	Qualité de ce qui est juste et impartial. // Principe selon lequel tous les individus dans la même situation doivent respecter les mêmes lois, sans aucune forme de distinction ou de discrimination.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Évaluation	S'agissant des politiques, elle consiste à reconnaître le cadre politique et réglementaire au niveau (du paysage) national, infranational ou local. Le cadre peut être non contraignant ou législatif, mais un accord écrit sous une forme quelconque doit être conclu pour définir la marche à suivre dans une perspective de durabilité.	Système d'évaluation et d'approbation des projets (PAAS) de l'UICN	
Processus évolutif	Une série d'événements qui produisent des changements dans la fréquence des gènes au sein d'une population. Ces changements peuvent entraîner l'apparition de nouvelles espèces (spéciation) ou de nouveaux taxons intraspécifiques.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110

Terme	Définition	Source	Lien
Flux (service écosystémique)	Quantité d'un service écosystémique qui est effectivement exploitée dans une zone donnée pendant une durée donnée.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Sécurité alimentaire	La sécurité alimentaire, c.-à-d. la disponibilité d'une nourriture accessible à tous, sans danger, apte à satisfaire les préférences locales et fiable dans le temps et dans l'espace, est l'un des défis majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Restauration des paysages forestiers	Processus planifié qui vise à rétablir l'intégrité écologique et à améliorer le bien-être humain dans les paysages déforestés et dégradés. La restauration des paysages forestiers est le processus à long terme consistant à rétablir la fonctionnalité écologique et à améliorer le bien-être humain dans les paysages forestiers déforestés et dégradés.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature – (Mansourian et al., 2005) et (Maginnis et al., 2014)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Cadre	Structure de haut niveau qui définit un objectif conjoint et une orientation commune pour les plans et les programmes.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Genre	Groupe bio-socio-culturel, traditionnellement constitué à partir de l'identification de caractéristiques sexuelles permettant de classer les êtres humains. Après classification, chaque groupe est associé à un ensemble distinct de fonctions, activités, relations sociales, types et normes de comportement. Il s'agit d'une combinaison complexe de normes et caractéristiques économiques, sociales, juridiques, politiques, psychologiques et culturelles, codifiant ce qui constitue l'essence précise du masculin ou du féminin, à chaque époque et dans chaque société ou culture.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Réchauffement planétaire	Estimation de la hausse de la température moyenne à la surface du globe au cours d'une période de 30 ans ou de la période de 30 ans centrée sur une année ou une décennie donnée, exprimée par rapport aux niveaux préindustriels, sauf indication contraire. Pour les périodes de trente ans couvrant des années passées et futures, on suppose que la tendance multidéennale au réchauffement observée actuellement se maintiendra.		https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf
Gouvernance	Action ou manière de gouverner ; système de contrôle, d'orientation ou de régulation de l'influence. Elle comporte quatre aspects : social, politique, économique et juridique. La gouvernance ne consiste pas simplement à gouverner, mais englobe dans toute leur complexité les processus et les institutions permettant aux sociétés de contester, prendre et gérer des décisions.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Organe de gouvernance	Comité ou conseil chargé de l'orientation stratégique de l'organisation, du suivi efficace de la direction et de la responsabilité de la direction envers l'ensemble de l'organisation et de ses parties prenantes.	Glossaire du Global Reporting Institute	https://www.globalreporting.org/standards/media/1913/gri-standards-glossary.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Infrastructure verte (GI)	La GI comprend tous les réseaux naturels, semi-naturels et artificiels de systèmes écologiques multifonctionnels au sein et autour des zones urbaines, ainsi qu'à l'intérieur de celles-ci, à toutes les échelles spatiales. Le concept d'infrastructure verte met l'accent sur la qualité autant que sur la quantité des espaces verts urbains et péri-urbains, leur rôle multifonctionnel et l'importance des interconnexions entre les habitats. La GI est un réseau stratégiquement planifié de zones naturelles et semi-naturelles dotées d'autres particularités environnementales, conçu et géré pour fournir un large éventail de services écosystémiques. Elle intègre des espaces verts (ou bleus dans le cas des écosystèmes aquatiques) et d'autres particularités physiques des zones terrestres (y compris côtières) et marines. L'infrastructure verte terrestre est présente dans les régions rurales et urbaines.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature – (Tzoulas et al., 2007) et (Commission européenne, 2013)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Mécanisme de règlement des griefs	Mécanisme de règlement des différends composé de procédures, rôles et règles visant recevoir les plaintes et à offrir un recours. Remarque : les mécanismes de règlement des griefs doivent être légitimes, accessibles, prévisibles, équitables, transparents, compatibles avec les droits et une source d'apprentissage permanent. Pour garantir l'efficacité des mécanismes de niveau opérationnel, ils doivent être fondés sur la participation et le dialogue. Pour une description de chacun de ces critères, consultez le principe directeur 31 des Nations Unies (ONU).	Glossaire du Global Reporting Institute	https://www.globalreporting.org/standards/media/1913/gri-standards-glossary.pdf
Santé humaine	Un état de bien-être physique, mental et social complet et non la simple absence de maladie ou d'infirmité. La santé de l'ensemble d'une communauté ou d'une population se reflète dans les taux d'incidence et de prévalence des maladies, les taux de mortalité liée à l'âge et l'espérance de vie. Composantes du bien-être : Aspects empiriques du bien-être, tels que la santé, le bonheur et la liberté de choix et d'action et, plus largement, les libertés civiles. Déterminants du bien-être : Contributions à la production de bien-être, telles que la nourriture, l'habillement, l'eau potable et l'accès au savoir et à l'information.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Bien-être humain	« On considère que le bien-être humain a de multiples composantes, dont les éléments de base pour bien vivre, tels que des moyens d'existence sûrs et appropriés, la disponibilité d'une nourriture suffisante à tout moment, d'un logement, de vêtements, et un accès aux biens ; la santé, notamment le fait de se sentir bien et d'avoir un environnement physique sain, tel qu'un air pur et l'accès à l'eau potable ; de bonnes relations sociales, y compris la cohésion sociale, le respect mutuel et la capacité d'aider les autres et de subvenir aux besoins des enfants ; la sécurité, dont l'accès sécurisé aux ressources naturelles et autres, la sécurité personnelle et la protection contre les catastrophes naturelles et d'origine humaine ; et la liberté de choix et d'action, dont l'opportunité d'accomplir ou d'être ce qu'un individu juge digne d'accomplir ou d'être ».	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Impact	Effet négatif ou positif sur les individus, la société et les ressources environnementales, résultant du changement de l'environnement.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110

Terme	Définition	Source	Lien
Impact (environnemental)	Effet mesurable de l'action humaine sur un écosystème particulier. L'un des instruments de mesure est la manifestation de l'impact environnemental, qui révèle l'impact environnemental significatif et potentiel généré par une activité ou un travail, et comment l'éviter ou l'atténuer en cas d'impact négatif.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions-en.pdf
Mise en œuvre	La mise en œuvre décrit les mesures prises pour honorer des engagements dans le cadre d'un traité et englobe les phases juridique et concrète. La mise en œuvre juridique fait référence à la législation, à la réglementation et aux décrets judiciaires, et inclut d'autres actions telles que les efforts d'administration des progrès entrepris par les États pour traduire les accords internationaux dans les politiques et le droit national. La mise en œuvre concrète requiert des politiques et des programmes qui induisent des changements au niveau des comportements et des décisions des groupes cibles. Les groupes cibles prennent ensuite des mesures concrètes d'atténuation et d'adaptation. Voir également Conformité.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Indicateur	Facteur ou variable quantitative ou qualitative qui fournit un moyen simple et fiable pour mesurer l'obtention de résultats, refléter les changements liés à un système de standard ou faciliter l'évaluation de la performance d'une organisation.	Glossaire des termes de l'ISEAL, adapté du glossaire de l'OCDE, 2002.	https://www.sustainabilityxchange.info/filesagri/ISEAL%20Glossary%20of%20Terms%20v1%20-%2016%20Jan%202015.pdf
Connaissances autochtones	Savoir unique et propre à une culture ou à une société donnée. Voir Connaissances traditionnelles.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Peuples autochtones	Les descendants vivants des peuples qui ont habité l'actuel territoire d'un pays, en partie ou en totalité, au moment où des personnes de différentes cultures ou origines ethniques se sont installées en provenance d'autres régions du monde, les ont dominés par la conquête, l'occupation ou d'autres moyens, les ont réduits à une situation de dominés ou coloniale ; qui aujourd'hui vivent davantage en conformité avec leurs coutumes et traditions sociales, économiques ou culturelles qu'avec les institutions du pays dont ils font désormais partie, dans le cadre d'une structure étatique qui reflète principalement les caractéristiques nationales, sociales et culturelles des autres segments de la population qui sont dominants. (Définition de travail adoptée par le Groupe de travail des peuples autochtones).	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions-en.pdf
Infrastructures	Équipement de base, services publics, entreprises productives, installations et services essentiels au développement, au fonctionnement et à la croissance d'une organisation, d'une ville ou d'une nation.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Institutions	Dispositions, lois, processus ou coutumes durables et prévisibles permettant de structurer les transactions et les relations politiques, sociales, culturelles ou économiques au sein d'une société. Elles peuvent être informelles ou formelles et permettre des efforts collectifs organisés autour de préoccupations communes. Bien que durables, les institutions évoluent constamment.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext

Terme	Définition	Source	Lien
Évaluation intégrée	Méthode d'analyse qui combine dans un cadre cohérent les résultats et les modèles émanant des sciences physiques, biologiques, économiques et sociales, ainsi que les interactions entre celles-ci, en vue de mesurer la situation et les conséquences des changements environnementaux et d'élaborer des politiques pour y répondre. Les modèles utilisés pour effectuer ces analyses sont appelés des modèles d'évaluation intégrée.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Intégration	Le niveau d'intégration au sein des « évaluations des écosystèmes » actuelles varie, mais se situe généralement dans les limites de i) l'association, ii) l'interprétation et iii) la communication des connaissances issues de disciplines diverses.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Espèce non indigène	Les espèces non indigènes sont celles qui sortent de leur aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de dispersion potentielle, c'est-à-dire de l'aire qu'elles occupent naturellement ou ne pourraient pas occuper sans introduction directe ou indirecte ou intervention de l'homme).	Glossaire RLTS	http://www.iucnredlist.org/initiatives/mammals/description/glossary
Espèce envahissante	Une espèce exotique est une espèce introduite par l'homme, intentionnellement ou accidentellement, en dehors de son aire de répartition naturelle actuelle ou passée. Cependant, toutes espèces exotiques n'ont pas des impacts négatifs, et on estime qu'entre 5 % et 20 % de toutes les espèces exotiques deviennent problématiques. Ces dernières sont qualifiées d'espèces exotiques envahissantes (EEE). D'après la Convention sur la diversité biologique, une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce qui s'établit en dehors de son aire de répartition naturelle actuelle ou passée et « dont l'introduction et/ou la propagation menacent la diversité biologique ».	Glossaire de l'RLTS	http://www.iucnredlist.org/initiatives/mammals/description/glossary
Utilisation des terres	Fait référence à l'usage assigné à une parcelle de terre spécifique : sa fonction, sa nécessité ou son utilisation (agricole, industrielle, résidentielle ou naturelle).	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Paysage (culturel)	Propriétés culturelles qui sont l'œuvre combinée de la nature et du travail humain.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Paysage (géographique)	Zone, telle que perçue par les populations, dont le caractère est le résultat de l'action et de l'interaction de différents facteurs naturels et/ou humains. Le terme « paysage » se définit donc comme une zone ou une région, telle que perçue par la population locale ou les visiteurs, dont les caractéristiques visuelles et le caractère sont le résultat de l'action de différents facteurs naturels et/ou culturels. On sait que les paysages évoluent dans le temps et sont façonnés par les activités naturelles et humaines. Les paysages doivent être considérés dans leur intégralité : les composants naturels et culturels sont indissociables.	Glossary of ecosystem services mapping and assessment terminology (Glossaire de la cartographie et de la terminologie d'évaluation des services écosystémiques)	https://oneecosystem.pensoft.net/articles.php?id=27110
Approche paysagère	L'approche paysagère est fondée sur un ensemble de principes émergents axés sur la gestion adaptative, la participation des parties prenantes et de multiples objectifs pour répondre aux préoccupations sociétales relatives aux compromis en matière d'environnement et de développement.	Sayer et al., 2013.	https://www.pnas.org/content/110/21/8349

Terme	Définition	Source	Lien
Connectivité des paysages	Mesure dans laquelle un paysage facilite la migration des organismes et de leurs gènes et affronte les menaces critiques provenant de la fragmentation et de la perte des habitats.	Rudnick et al., 2012	https://www.fs.fed.us/rm/pubs_other/rmrs_2012_rudnick_d001.pdf
Flux paysagers	Échanges qui surviennent à une plus grande échelle que celle du site (y compris dans les environnements aquatiques) et incluant les flux d'énergie, d'eau, de feu et de matériel génétique. Les échanges sont facilités par les liens entre les habitats (Wiens 1992).	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Standards internationaux pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf
Échelle du paysage	Il n'existe pas de définition unique officielle de l'échelle du paysage. C'est un terme couramment utilisé pour désigner une action de grande envergure spatiale impliquant de multiples processus écosystémiques, objectifs de conservation et utilisations des terres. La « bonne échelle » peut devoir prendre en compte les intérêts particuliers des personnes impliquées localement, des spécificités esthétiques ou culturelles, des caractéristiques naturelles telles que les bassins versants de cours d'eau ou des habitats particuliers, voire des zones reconnues telles que les 159 National Character Areas (zones de caractère national) au Royaume-Uni. La conservation de l'échelle du paysage est caractérisée par la recherche de multiples avantages dans une zone définie (qualité de l'eau, biodiversité et accès p. ex.). Les meilleurs exemples en la matière sont ceux qui font également la liaison avec des priorités économiques et sociales plus larges, montrant que la valorisation de la nature peut apporter des avantages à l'économie locale et à la qualité de vie. Il existe une forte corrélation entre l'approche de l'échelle du paysage et « l'approche écosystémique », qui encourage une approche intégrée de la gestion des terres, en tenant compte des coûts et avantages des décisions relatives à l'utilisation des terres et en adoptant celles qui minimisent les risques et maximisent les opportunités pour les populations, la nature et l'économie.	Landscape scale - towards an integrated approach (Échelle du paysage - vers une approche intégrée) ; The Natural Choice, Natural Environment White Paper, 2011	https://www.banc.org.uk/wp-content/uploads/2015/05/ECOS-33-3-4-6-Landscape-scale-integrated-approach.pdf
Cycle de vie	Stades consécutifs et interconnectés d'un produit (bien ou service), de l'extraction des ressources naturelles à l'élimination finale.	Glossaire du PNUD, adapté du glossaire de la norme 14040:2006	https://www.unenvironment.org/explore-topics/resource-efficiency/why-does-resource-efficiency-matter/glossary
Lobbying	Le lobbying ou les affaires publiques constituent une forme particulière de relations publiques. Il renvoie aux activités visant à accroître et à maintenir les relations informelles avec des décideurs formels. Les relations informelles sont utilisées pour influencer sur les processus de prise de décision dans l'intérêt de l'organisation, de ses programmes et/ou objectifs.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Connaissances locales	Voir Connaissances autochtones ou traditionnelles.	-	-
Intégration	Introduction d'une préoccupation spécifique, p. ex. l'utilisation durable des écosystèmes, dans les politiques et les actions.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Entretien	Maintien des écosystèmes (activités continues) après leur reconstitution complète, afin de lutter contre les processus de dégradation écologique et soutenir ainsi les attributs d'un écosystème. Un maintien constant plus important sera probablement requis sur les sites restaurés où des niveaux de menace accrus persistent, par rapport aux sites où les menaces ont été maîtrisées (McDonald et al. 2016).	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Standards internationaux pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf
Atténuation	Mesures autorisant une activité ayant un impact négatif sur la biodiversité, mais qui réduisent l'impact <i>in situ</i> en envisageant des changements d'échelle, de conception, de lieu, de processus, d'ordonnement, de gestion et/ou de suivi de l'activité proposée. Elle requiert un effort conjoint des planificateurs, des ingénieurs, des écologistes, des autres experts et souvent également des parties prenantes en vue de parvenir à la meilleure option environnementale concrète. Un exemple est l'impact inacceptable sur la biodiversité de la construction d'une route, atténué par la construction d'un viaduc (passage faunique).	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Suivi	Décomptes statistiques réguliers d'une population afin de surveiller son nombre, sa composition et sa répartition.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Suivi et évaluation	Processus continu permettant à une organisation de tirer des conclusions sur sa contribution à des résultats et des impacts recherchés. Un système de suivi et d'évaluation est constitué d'une série de fonctions, de processus et d'activités interconnectés, incluant la collecte systématique de données de suivi sur des indicateurs spécifiés et la mise en œuvre des évaluations des résultats et des impacts.	Glossaire de l'ISEAL	https://www.sustainabilityxchange.info/filesagri/ISEAL%20Glossary%20of%20Terms%20v1%20-%2016%20jan%202015.pdf
Engagements nationaux	Stratégie et Plan d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAP). La Convention sur la diversité biologique appelle chacune de ses Parties à préparer une Stratégie et un Plan d'action nationaux pour la biodiversité (art. 6, al. a) qui définit des activités et des cibles spécifiques afin d'atteindre les objectifs de la Convention. Ces plans sont principalement mis en œuvre par un partenariat réunissant des organisations de conservation. Les espèces ou les habitats qui font l'objet de ces NBSAP constituent les priorités d'action établies par les pouvoirs publics et soulèvent donc des préoccupations accrues lorsqu'ils sont menacés. Les NBSAP ne possèdent pas de statut juridique, et les espèces et habitats répertoriés ne sont pas nécessairement protégés (bien que certains soient couverts par d'autres lois).	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Indigène	Un écosystème indigène local comprend des espèces ou des sous-espèces (à l'exclusion des espèces non indigènes envahissantes) dont on sait qu'elles ont évolué localement ou ont récemment migré depuis des localités voisines en raison du changement climatique. En l'absence de données probantes locales, les informations régionales et historiques peuvent permettre de déterminer les écosystèmes indigènes locaux les plus probables. Il se distingue de « l'écosystème culturel » (p. ex. agro-écosystème) si l'écosystème a été substantiellement modifié en termes d'étendue et de configuration au-delà de ses analogues naturels ou se situe en dehors de la plage de variation naturelle pour cet écosystème.	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Standards internationaux pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Naturel	L'environnement naturel comprend tous les êtres vivants et éléments non vivants présents naturellement sur la Terre. Dans le vrai sens du terme, il s'agit donc d'un environnement qui n'est pas le fruit d'une activité ou d'une intervention humaine. L'environnement naturel peut être opposé à l'environnement « bâti » et au concept de paysage culturel.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Infrastructure naturelle	L'infrastructure naturelle est définie comme un réseau stratégiquement planifié et géré de terres naturelles, telles que des forêts et des zones humides, des paysages productifs et d'autres espaces ouverts, qui conserve ou renforce les valeurs et les fonctions écosystémiques et fournit des avantages associés aux populations humaines.	Publication de 2016 de l'UICN sur les solutions fondées sur la nature - (Benedict & McMahon, 2006)	https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2016-036.pdf
Cycle de vie des SfN	Concept Développement Mise en œuvre et suivi Évaluation Clôture	Système d'évaluation et d'approbation des projets (PAAS) de l'UICN	https://www.iucn.org/resources/project-management-tools/project-guidelines
Opportunités	Possibilités offertes pour développer des aptitudes intellectuelles, physiques et affectives afin de poursuivre et d'atteindre les objectifs de vie fixés.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Résultats	Conditions écologiques ou sociales sur le terrain, qui sont les conséquences directes des produits et contribuent à l'impact recherché. Exemples : protection d'une étendue d'eau contre le bétail, changement dans une zone forestière gérée durablement (résultant d'une amélioration des connaissances par le biais de la formation), réduction de l'érosion et de la sédimentation (du fait du replantage sur des pentes).	Ecosystem Services Procedure: Impact Demonstration and Market Tools (Procédure des services écosystémiques : démonstration de l'impact et outils commerciaux)	https://ic.fsc.org/file-download/ecosystem-services-procedure-a-7433.pdf
Produits	Conséquences immédiates et directes des activités de gestion mises en œuvre sur l'unité de gestion. Exemples : mètres de clôtures construites, nombre de personnes formées et nombre d'hectares de pentes replantés, proportion de l'unité de gestion dont des espèces exotiques ont été retirées.	Ecosystem Services Procedure: Impact Demonstration and Market Tools (Procédure des services écosystémiques : démonstration de l'impact et outils commerciaux)	https://ic.fsc.org/file-download/ecosystem-services-procedure-a-7433.pdf
Recherche-action participative	La recherche-action participative (PAR) est une méthode d'investigation utilisée depuis les années 40. Elle réunit des chercheurs et des participants qui collaborent pour comprendre une situation problématique et y remédier au mieux. Il existe de nombreuses définitions de cette approche qui ont un certain nombre de points communs. La PAR est axée sur le changement social qui promeut la démocratie et remet en cause les inégalités ; elle est spécifique du contexte et souvent ciblée sur les besoins d'un groupe particulier ; elle consiste en un cycle itératif de recherche, d'action et de réflexion et vise généralement à « libérer » les participants pour mieux les sensibiliser à leur situation et les inciter à agir. La PAR utilise un large éventail de méthodes qualitatives et quantitatives.	Institute of Development Studies	https://www.participatorymethods.org/glossary-terms
Apprentissage et action participative	L'apprentissage et l'action participative constituent un ensemble d'approches, de méthodes, d'attitudes, de comportements et de relations qui permettent et donnent les moyens aux individus de partager, d'analyser et d'accroître leur connaissance de la vie et des conditions qui sont les leurs, puis de planifier, d'agir, de suivre, d'évaluer et de réfléchir.	Institute of Development Studies	https://www.participatorymethods.org/glossary-terms

Terme	Définition	Source	Lien
Politique	Principes généraux qui guident un gouvernement dans sa gestion des affaires publiques. Ligne de conduite ou principe d'action adopté ou proposé par une organisation ou un individu.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Préindustriel	Période de plusieurs siècles précédant l'avènement de l'activité industrielle à grande échelle aux alentours de 1750. La période de référence utilisée pour la température moyenne approximative à la surface du globe avant l'ère industrielle est 1850-1900.	Rapport du GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/IPCC-Special-Report-1.5-SPM_fr.pdf
Projet	Un projet est un ensemble d'activités assorties de délais, visant à obtenir des résultats et à produire des impacts.	Système d'évaluation et d'approbation des projets (PAAS) de l'UICN	https://www.iucn.org/resources/project-management-tools/project-guidelines
Conception du projet	La conception de l'organisation adéquate pour un projet particulier peut être considérée comme un facteur de réussite clé. Les projets requièrent une conception organisationnelle adéquate incluant des rôles, tels que le propriétaire du projet, le gestionnaire de projet, les membres de l'équipe de projet, les équipes de projet et les sous-équipes. En outre, l'organisation du projet doit être liée à la ou les entreprises exécutant le projet. Les principales méthodes de gestion de projet sont l'organigramme et les descriptions des rôles du projet.	Relating sustainable development and project management: a conceptual model (Relation entre le développement durable et la gestion de projet : un modèle conceptuel) - (Gareis, 2005)	https://www.pmi.org/learning/library/relating-sustainable-development-project-management-6497
Projection	Eventuelle évolution future d'une quantité ou d'un ensemble de quantités, souvent calculées à l'aide d'un modèle. Les projections se distinguent des prédictions en ce qu'elles impliquent des hypothèses concernant notamment des évolutions socio-économiques et technologiques qui peuvent ne pas avoir lieu. Elles sont donc soumises à une forte incertitude.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Aire protégée	L'UICN définit une aire protégée comme : « un espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré par des moyens juridiques ou autres moyens efficaces, en vue d'assurer la conservation à long terme de la nature, ainsi que les services écosystémiques et valeurs culturelles associées » (Dudley, 2008). La protection efficace peut également avoir lieu ailleurs, et l'UICN dirige un processus pour définir « d'autres mécanismes de conservation efficaces par zone » en reconnaissance de cela (Jonas et al., 2014).	Aires protégées de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/protected-areas/about
Services d'approvisionnement	Produits fournis par les écosystèmes, notamment les ressources génétiques, les aliments et les fibres, ainsi que l'eau douce.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Services de régulation	Avantages obtenus à partir de la régulation des processus écosystémiques, notamment la régulation du climat, de l'eau et de certaines maladies humaines.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Résilience (écosystème)	Capacité d'un écosystème à absorber les perturbations et à se réorganiser tout en conservant une fonction, une structure et des rétroactions similaires. Dans les communautés de plantes et d'animaux, cette propriété dépend fortement des capacités d'adaptation des espèces individuelles aux perturbations ou au stress subis au cours de leur évolution.	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Standards internationaux pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Résilience (générale)	Aptitude d'un système social ou écologique à absorber les perturbations tout en conservant la même structure de base et les mêmes modes de fonctionnement, ainsi que la capacité à s'auto-organiser et à s'adapter au stress et au changement.	GIEC	https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/ar4_syr_fr.pdf
Ressources (biologiques)	Ressources biologiques. Ressources génétiques, organismes ou éléments de ceux-ci, populations ou tout autre composant biotique des écosystèmes ayant une utilité ou une valeur effective ou potentielle pour l'humanité. Accès : défini comme la possibilité de participer, d'utiliser et de bénéficier.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Ressources (naturelles)	Les ressources naturelles sont souvent classées en ressources renouvelables et non renouvelables. Les ressources renouvelables sont généralement les ressources vivantes (poissons, café et forêts p. ex.), qui peuvent se repeupler (se renouveler) si elles ne sont pas surexploitées. Les ressources renouvelables peuvent se repeupler et être utilisées indéfiniment si elles sont exploitées de manière durable. Lorsque les ressources renouvelables sont consommées à un rythme qui excède leur taux de remplacement naturel, le stock présent diminue et finit par s'épuiser. Le taux d'utilisation durable d'une ressource renouvelable est déterminé par le taux de remplacement et la quantité de stock présent de cette ressource. Les ressources naturelles renouvelables non vivantes incluent le sol, ainsi que l'eau, le vent, les marées et le rayonnement solaire (énergie renouvelable). Les ressources peuvent également être classées en fonction de leur origine, à savoir biotique et abiotique. Les ressources biotiques sont dérivées des animaux et des plantes (monde vivant). Les ressources abiotiques sont dérivées du monde non vivant, c'est-à-dire la terre, l'eau et l'air. Les ressources minérales et énergétiques sont également des ressources abiotiques dérivées de la nature. En général, l'extraction de la ressource de base et sa transformation en une forme plus pure, directement utilisable (p. ex. métaux, huiles raffinées) sont toutes deux considérées comme des activités d'exploitation des ressources naturelles, bien que la transformation n'ait pas nécessairement lieu à proximité de l'extraction. Les ressources naturelles constituent un capital naturel converti en produits de base qui constituent eux-mêmes des intrants dans le développement du capital infrastructurel.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Restauration	Restauration de la structure, de la fonction et des processus de l'écosystème original.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Résultats	Produits et impacts résultant de la mise en œuvre d'un système de standards (adapté du glossaire de l'OCDE, 2002).	Glossaire de l'ISEAL	https://www.sustainabilityxchange.info/filesagri/ISEAL%20Glossary%20of%20Terms%20v1%20-%2016%20Jan%202015.pdf
Risque	Le risque d'un projet peut être décrit comme la « possibilité d'une déviation négative ou positive par rapport à l'objectif d'un projet ». Les risques peuvent donc affecter la réussite d'un projet et doivent être gérés adéquatement.	Relating sustainable development and project management: a conceptual model (Relation entre le développement durable et la gestion de projet : un modèle conceptuel) - (Gareis, 2005).	https://www.pmi.org/learning/library/relating-sustainable-development-project-management-6497

Terme	Définition	Source	Lien
Évolutivité	Dans ce processus, l'évolutivité est définie comme la capacité d'une intervention à l'efficacité démontrée à petite échelle et/ou dans des conditions contrôlées à être développée dans la pratique pour en faire bénéficier une plus grande partie de la population admissible, tout en conservant son efficacité.	Concept d'évolutivité : accroître l'échelle et étendre l'adoption potentielle des interventions de promotion de la santé à la politique publique et à la pratique.	https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/22241853
Échelle	Dimensions mesurables de phénomènes ou d'observations. Exprimée en unités physiques, telles que les mètres, les années, la taille de population ou les quantités transportées ou échangées. Rapportée à l'observation, l'échelle détermine la finesse et la grosseur relatives de divers détails et la sélectivité parmi les tendances qui peuvent se dessiner à partir de ces données.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Mise à l'échelle	La mise à l'échelle se définit comme l'expansion, la reproduction, l'adaptation et le maintien de politiques, programmes ou projets réussis dans l'espace géographique et dans le temps afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes. Il est important de définir d'emblée l'échelle maximale à laquelle une intervention devrait ou pourrait être mise en œuvre, étant donné les besoins de la population cible et la nature de cette intervention. Il importe également de considérer de manière réaliste l'horizon temporel nécessaire pour atteindre l'échelle maximale souhaitée. Hartmann and Linn ont constaté que la mise en œuvre de programmes à l'échelle nationale peut prendre dix à quinze ans, voire plus.	Taking Innovations to Scale: Methods, Applications and Lessons (Mise à l'échelle des innovations : méthodes, applications et enseignements)	https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/v5web_R4D_MSI-BrookingsSynthPaper0914-3.pdf
Mise à l'échelle	La mise à l'échelle est rendue possible par la participation aux processus de prise de décision et à l'action, l'apprentissage de ce qui doit être changé et de ce qui est faisable, les relations et les réseaux qui propagent des idées et incitent à agir. La participation, l'apprentissage et les relations génèrent des interventions réalisables qui répondent aux besoins locaux et favorisent l'appropriation par les parties prenantes. Les résultats sont ainsi plus durables et à plus grande échelle.	Burns, D., and Worsley, S., 2015. Navigating Complexity in International Development (Gérer la complexité dans le développement international), Rugby, UK: Practical Action Publishing	http://dx.doi.org/10.3362/9781780448510
Connaissances scientifiques	Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) définit la culture scientifique comme la capacité à utiliser des connaissances scientifiques, à identifier des questions et à tirer des conclusions fondées sur les preuves afin de comprendre et de prendre des décisions sur le milieu naturel et les changements introduits par l'activité humaine.	OCDE	https://stats.oecd.org/glossary/search.asp
Secteur	Subdivision d'une économie, d'une société ou d'une sphère d'activité, définie sur la base de certaines caractéristiques communes.	Glossaire du Global Reporting Institute	https://www.globalreporting.org/standards/media/1913/gri-standards-glossary.pdf
Site	Zone ou lieu distinct. Il peut avoir plusieurs échelles, mais s'entend généralement à l'échelle de l'ilot ou de la propriété (c.-à-d. moins grand qu'un paysage).	International standards for the practice of ecological restoration – including principles and key concepts (Standards internationaux pour la pratique de la restauration écologique, incluant les principes et les concepts clés)	http://seraustoralasia.com/wheel/image/SER_International_Standards.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Conditions sociales	Capital social. Constitué, au sens strict, de réseaux sociaux et de normes associées qui ont un effet sur la productivité de la communauté. Il est ancré dans la confiance et facilite la coopération et la coordination pour le bénéfice mutuel des membres du groupe. Au sens large, le terme désigne des associations verticales et horizontales entre les communautés et d'autres groupes, tels que les organisations forestières, les groupes de certification des forêts, les conseils municipaux, etc.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Espèce	Groupe d'individus dotés de caractéristiques communes, qui se reproduisent entre eux, donnent naissance à des descendants féconds (capables de se reproduire) et ne peuvent pas se reproduire avec d'autres groupes ; population isolée des autres au plan reproductif. Les espèces apparentées sont regroupées en genres, désignés par une lettre ou un chiffre figurant après le nom générique, p. ex. <i>Squatina</i> sp.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Partie prenante	Les parties prenantes sont des personnes ou des groupes qui sont directement ou indirectement affectés par un projet, ainsi que ceux qui peuvent avoir des intérêts dans un projet et/ou la capacité à influencer sur ses résultats, positivement ou négativement. Les parties prenantes peuvent comprendre des communautés ou des individus localement affectés et leurs représentants officiels ou non, des autorités gouvernementales nationales ou locales, des responsables politiques, des chefs religieux, des organisations de la société civile et des groupes défendant des intérêts particuliers, des universitaires ou des entreprises. Les « intérêts » de chacun de ces individus ou groupes dans un projet ou un investissement varient.	SFI	https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/938f1a0048855805beacfe6a6515b18/IFC_Stakeholder_Engagement.pdf?MOD=AJPERES
Engagement des parties prenantes	L'engagement des parties prenantes est un terme générique qui désigne une pluralité d'activités et d'interactions tout au long du cycle de vie d'un projet.	SFI	https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/938f1a0048855805beacfe6a6515b18/IFC_Stakeholder_Engagement.pdf?MOD=AJPERES
Stratégie	Une stratégie est un plan à long terme, d'une portée définie, qui identifie des objectifs mesurables, des acteurs clés et des groupes cibles pour obtenir les résultats correspondant à la vision énoncée.	Glossaire de la boîte à outils du CDB	https://www.cbd.int/cepa/toolkit/2008/doc/CBD-Toolkit-Glossaries.pdf
Services d'appui	Services écosystémiques nécessaires à la production de tous les autres services écosystémiques. Parmi les exemples figurent la production de biomasse, la production d'oxygène atmosphérique, la formation et la rétention du sol, le cycle nutritif, le cycle de l'eau et l'habitat.	EM	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Durabilité	Elle fait référence à l'accès, à l'utilisation et à la gestion appropriés des ressources naturelles afin de s'assurer que les hommes et les femmes des générations actuelles et futures puissent satisfaire leurs besoins élémentaires sans interruption. Modèle comportemental garantissant à chaque nouvelle génération la possibilité de jouir, au minimum, du même niveau de bien-être que la génération précédente. L'accent est mis sur l'équité intergénérationnelle du développement.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Dimension pérenne	Caractérise, est associé à ou désigne des formes d'activité économique humaine et de culture qui n'entraînent pas de dégradation environnementale et permettent en particulier d'éviter l'épuisement à long terme des ressources naturelles.	Glossaire du droit de l'environnement de l'UICN	https://www.iucn.org/theme/environmental-law/our-work/water/water-law-and-governance-support-platform/learning-resources/glossary#PStext
Gestion durable	Gestion assurant une utilisation optimale du potentiel actuel des ressources et ne réduisant pas leur disponibilité.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Utilisation durable	Utilisation de composants de la diversité biologique selon des modalités et à un rythme qui ne conduisent pas au déclin à long terme de la biodiversité, préservant ainsi son potentiel de satisfaction des besoins et des aspirations des générations actuelles et futures.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf
Synergies	Fruits d'activités conjointes allant au-delà de la somme d'activités individuelles et rendant les efforts plus efficaces et efficients.	Glossaire des termes du PNUD pour les négociateurs d'accords multilatéraux (2007)	http://wedocs.unep.org/handle/20.500.1182/27569
Théorie du changement	Description et illustration détaillées des raisons et des modalités du changement attendu et souhaité dans un contexte donné.	Ecosystem Services Procedure: Impact Demonstration and Market Tools (Procédure des services écosystémiques : Impact Demonstration and Market Tools (Procédure des services écosystémiques : démonstration de l'impact et outils commerciaux) - version adaptée, The Centre for Theory of Change 2016	https://ic.fsc.org/file-download/ecosystem-services-procedure-a-7433.pdf
Compromis	Choix qui implique de perdre une qualité ou un service (d'un écosystème) pour obtenir en contrepartie une autre qualité ou un autre service. De nombreuses décisions affectant les écosystèmes impliquent des compromis, parfois essentiellement à long terme.	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Connaissances traditionnelles	<p>Le savoir écologique traditionnel (SET) est un ensemble complexe de connaissances, pratiques et croyances transmises d'une génération à l'autre (Berkes, 2008), qui reflètent une puissante mémoire environnementale et culturelle, ainsi qu'une sensibilité au changement, et dépend de la survie de cultures vivantes sur leurs territoires autochtones.</p> <p>Le savoir écologique traditionnel (SET) complète les connaissances scientifiques occidentales et la gestion des ressources dans les aires protégées, en particulier à une époque de changement environnemental rapide. Des écologistes de l'Ecological Society of America (ESA) l'ont d'ailleurs reconnu dans la revue <i>Frontiers in Ecology</i> : « des connaissances locales spatialement explicites sont particulièrement importantes pour l'identification de seuils ou de points de non-retour. [...] Les populations indigènes possèdent des connaissances pointues des variabilités spatiales et temporelles comme autant d'indicateurs observables qui, lorsqu'ils sont combinés à l'analyse scientifique, [...] peuvent être utilisés pour développer des descriptions fiables de conditions de référence pour les évaluations [environnementales]... » (Herrick et al., 2010). Pour la plupart, les pratiques culturelles traditionnelles sont écologiquement durables. Parcs Canada et le Conseil canadien des parcs (2008) reconnaissent « les pratiques culturelles pertinentes sur le plan écologique, éprouvées et établies depuis longtemps comme des valeurs écologiques à restaurer ou à maintenir ».</p>	Restauration écologique pour les aires protégées	https://portals.iucn.org/library/efiles/documents/PAG-018-Fr.pdf
Utilisation traditionnelle	Exploitation des ressources naturelles par des utilisateurs autochtones ou par des résidents non autochtones qui ont recours à des méthodes traditionnelles. L'utilisation locale renvoie à l'exploitation par les résidents locaux.	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.776.aspx.pdf
Transparence	La transparence fait référence à un environnement dans lequel les objectifs de politique et de son cadre juridique, institutionnel et économique, les décisions de politique et leur justification, ainsi que les données et les informations liées aux politiques monétaires et financières, de même que les termes de la responsabilité des organismes sont communiqués au grand public sous une forme compréhensible et accessible et en temps opportun.	OCDE	https://stats.oecd.org/glossary/detail.asp?ID=4474
Incertitude	Expression du degré auquel un état futur (p. ex. celui d'un écosystème) est inconnu. L'incertitude peut résulter d'une absence d'informations ou d'un désaccord sur ce que l'on sait, voire sur ce qu'il est possible de savoir. Elle peut avoir des origines diverses, des erreurs quantifiables dans les données à la terminologie ambiguë, en passant par des projections incertaines relatives au comportement humain. L'incertitude peut donc être représentée par des mesures quantitatives (p. ex. une plage de valeurs calculée à partir de divers modèles) ou qualitatives (p. ex. reflétant le jugement d'une équipe d'experts).	Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM)	https://www.millenniumassessment.org/documents/document.300.aspx.pdf

Terme	Définition	Source	Lien
Passage à grande échelle	<p>Le terme de passage à l'échelle est aujourd'hui utilisé dans des contextes très divers. Dans certains domaines, il a le sens d'intensification, par exemple « passage à grande échelle du traitement du VIH/ SIDA ». ExpandNet définit le passage à grande échelle plus spécifiquement comme des efforts délibérés pour renforcer l'impact d'innovations sanitaires testées avec succès afin d'en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes et d'encourager la formulation de politiques et de programmes sur une base durable. Par « innovation », on entend des composantes des services de santé ou encore des pratiques ou des produits qui sont nouveaux ou sont perçus comme tels. En général, l'innovation consiste en une « série d'interventions » englobant non seulement de nouvelles technologies, de nouvelles pratiques cliniques, de nouvelles composantes éducatives ou de nouvelles initiatives communautaires, mais aussi les mécanismes gestionnaires nécessaires à leur bonne mise en œuvre. L'expression « testées avec succès » signifie que les interventions qui doivent être transposées à grande échelle s'appuient sur des données factuelles obtenues localement qui démontrent l'efficacité des programmes et leur faisabilité et qui ont été recueillies soit dans le cadre de projets pilotes, expérimentaux ou de démonstration, soit par une introduction initiale dans un nombre limité de sites locaux. L'expression « efforts délibérés » signifie que le passage à grande échelle correspond à un processus raisonné et guidé, par opposition à une diffusion spontanée des innovations. La « formulation des politiques et des programmes sur une base durable » met en lumière l'importance du renforcement des capacités institutionnelles et de la pérennisation.</p>	OMS	https://www.who.int/reproductivehealth/publications/strategic-approach/9789241500319/fr/
Sécurité d'approvisionnement en eau	<p>« La capacité d'une population à garantir un accès durable à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour maintenir les moyens de subsistance, le bien-être humain et le développement socio-économique, pour assurer la protection contre la pollution d'origine hydrique et les catastrophes liées à l'eau, et pour préserver les écosystèmes dans un climat de paix et de stabilité politique. » Cette définition proposée par ONU-Eau vise à servir de point de départ au dialogue au sein du système de l'ONU.</p>	ONU-Eau	https://www.unwater.org/publications/water-security-infographic/
Bassin hydrographique	<p>Zone terrestre qui alimente un cours d'eau et est drainée sur l'ensemble du territoire par des affluents et des canaux fluviaux majeurs. Il est également appelé bassin versant, aire de collecte ou impluvium.</p>	Glossaire de l'UICN	https://www.iucn.org/sites/dev/files/iucn-glossary-of-definitions_en.pdf

Références

- CBD (Convention on Biological Diversity) (2004). *The Ecosystem Approach (L'approche écosystémique)* (CBD Guidelines [Lignes directrices de la CBD]). Montréal : Secretariat of the Convention on Biological Diversity. 50 pp.
- Cohen-Shacham, E., Walters, G., Janzen, C. and Maginnis, S. (2016). *Nature-Based Solutions to Address Global Societal Challenges (solutions fondées sur la nature pour relever les défis sociétaux mondiaux)*. Gland, Suisse : International Union for Conservation of Nature. 10.2305/IUCN.CH.2016.13.en
- Cohen-Shacham, E., Andrade, A., Dalton, J., Dudley, N., Jones, M., Kumar, C., Maginnis, S., Maynard, S., Nelson, C., Renaud, F., Welling, R. and Walters, G. (2019). Core principles for successfully implementing and upscaling Nature-based Solutions (Principes clés pour une mise en œuvre et un passage à grande échelle réussis de solutions fondées sur la nature). *Environmental Science and Policy* 98: 20-29. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2019.04.014>
- de Coninck, H., Revi, A., Babiker, M., Bertoldi, P., Buckeridge, M., Cartwright, A., Dong, W., Ford, J., Fuss, S., Hourcade, J.-C., Ley, D., Mechler, R., Newman, P., Revokatova, A., Schultz, S., Steg, L. and Sugiyama, T. (2018). Strengthening and Implementing the Global Response (Renforcement et mise en œuvre de la mobilisation internationale). In: *Réchauffement climatique de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un Réchauffement climatique de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. GIEC <https://www.ipcc.ch/report/sr15/chapter-4-strengthening-and-implementing-the-global-response/>
- Holling, C.S (1973). Resilience and stability of ecological systems (Résilience et stabilité des systèmes écologiques). *Annual Review of Ecology and Systematics* 4: 1-23.
- Holling, C.S. (ed.) (1978). *Adaptive Environmental Assessment and Management (Évaluation et gestion environnementales adaptatives)*. Londres : John Wiley and Sons. 377 pp.
- Holling, C.S. (1986). The resilience of terrestrial ecosystems: local surprise and global change (La résilience des écosystèmes terrestres : une surprise locale et un changement mondial). In: W.C. Clark and R.E. Munn (eds.), *Sustainable Development of the Biosphere*, (Chap. 10: 292–317). <https://doi.org/10.1146/annurev.es.04.110173.000245>
- IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (2019a). *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)*. E.S. Brondizio, J. Settele, S. Díaz and H.T. Ngo (eds.). Bonn, Germany: IPBES Secretariat. <https://ipbes.net/global-assessment>

- IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (2019b). *Summary for policymakers of the global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (Résumé à l'intention des décideurs du Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques)*. S. Díaz, J. Settele, E.S. Brondízio, H.T. Ngo, M. Guèze, J. Agard, A. Arneth, P. Balvanera, K.A. Brauman, S.H.M. Butchart, K.M.A. Chan, L.A. Garibaldi, K. Ichii, J. Liu, S.M. Subramanian, G.F. Midgley, P. Miloslavich, Z. Molnár, D. Obura, A. Pfaff, S. Polasky, A. Purvis, J. Razzaque, B. Reyers, R. Roy Chowdhury, Y.J. Shin, I.J. Visseren-Hamakers, K.J. Willis and C.N. Zayas (eds.). Bonn, Germany: IPBES Secretariat. 56 pp. <https://ipbes.net/news/global-assessment-summary-policymakers-final-version-now-available>
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (2018). *Réchauffement climatique de 1,5 °C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un Réchauffement climatique de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté*. GIEC <https://www.ipcc.ch/sr15/>
- GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (2019). *Rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres. Résumé à l'intention des décideurs*. GIEC <https://www.ipcc.ch/srccl/>
- UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) (2016). Résolution 69, Définition des solutions fondées sur la nature (WCC-2016-Res-069). Résolutions, recommandations et autres décisions de l'UICN, 6 au 10 septembre 2016. Congrès mondial de la nature, Honolulu, Hawaï, États-Unis d'Amérique. https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/resrecfiles/WCC_2016_RES_069_FR.pdf
- OECD (Organisation for Economic Co-operation and Development) (2020). <http://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/blendedfinance-principles/> consultation : le 11 mai 2020.
- PwC and WWF (World Wide Fund for Nature) (2020). *Nature is too big to fail – Biodiversity: the next frontier in financial risk management (La nature est trop forte pour disparaître – Biodiversité : le nouveau défi dans la gestion des risques financiers)*. Switzerland: PwC and WWF. <http://www.pwc.ch/wwf-report>
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K. et al. (2009). A safe operating space for humanity (Une marge de manœuvre sûre pour l'humanité). *Nature* 461: 472–475. <https://doi.org/10.1038/461472a>
- Rogers, K.H., Luton, R., Biggs, H., Biggs, R., Blignaut, S., Choles, C.G., Palmer, A.G. and Tangwe, P. (2013). Fostering complexity thinking in action research for change in social-ecological systems (Promouvoir la réflexion sur la complexité dans la recherche-action pour le changement dans les systèmes socio-écologiques). *Ecology and Society* 18(2): 31, 10.5751/ES-05330-180231
- Sharp, R., Tallis, H.T., Ricketts, T., Guerry, A.D., Wood, S.A., Chaplin-Kramer, R., Nelson, E., Ennaanay, D., Wolny, S., Olwero, N., Vigerstol, K., Pennington, D., Mendoza, G., Aukema, J.,

- Foster, J., Forrest, J., Cameron, D., Arkema, K., Lonsdorf, E., Kennedy, C., Verutes, G., Kim, C.K., Guannel, G., Papenfus, M., Toft, J., Marsik, M., Bernhardt, J., Griffin, R., Glowinski, K., Chaumont, N., Perelman, A., Lacayo, M., Mandle, L., Hamel, P., Vogl, A.L., Rogers, L., Bierbower, W., Denu, D. and Douglass, J. (2020). *InVEST User Guide*. The Natural Capital Project, Stanford University, University of Minnesota, The Nature Conservancy, and World Wildlife Fund.
- Smith, R.D. and Maltby, E. (2003). *Using the Ecosystem Approach to implement the Convention on Biological Diversity: Key issues and Case Studies (Utilisation de l'approche écosystémique pour mettre en œuvre la Convention sur la diversité biologique : questions clés et études de cas)*. Gland, Switzerland and Cambridge, UK: IUCN. <https://doi.org/10.2305/IUCN.CH.2003.CEM.2.en>
- Steffen, W., Richardson, K., Rockstrom, J., Cornell, S.E., Fetzer, I., Bennett, E.M., Biggs, R., Carpenter, S.R., de Vries, W. and de Wit, C.A. (2015). Planetary boundaries: guiding human development on a changing planet (Limites planétaires : orienter le développement humain sur une planète en évolution). *Science*, <https://doi.org/10.1126/science.1259855>
- Waltner-Toews, D. and Kay, J. (2005). The evolution of an ecosystem approach: the diamond schematic and an adaptive methodology for ecosystem sustainability and health (L'évolution d'une approche écosystémique : le paradoxe du diamant et une méthodologie adaptative pour la durabilité et la santé des écosystèmes). *Ecology and Society* 10(1): 38. <https://doi.org/10.5751/ES-01214-100138>



**UNION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE**

SIÈGE MONDIAL
Rue Mauverney 28
1196 Gland, Suisse
Tél. +41 22 999 0000
Fax +41 22 999 0002
NbSStandard@iucn.org
www.iucn.org/fr